

## SOCIÉTÉ



### Un an après Meech, le monde à l'envers

Un an après l'échec de Meech, paradoxe et monde à l'envers à l'Assemblée nationale tandis que ni le Canada ni le Québec ne savent comment se sortir de l'impasse constitutionnelle. Une analyse de Gilles Le-Page.

Page B-1

## Berlin sera la capitale de l'Allemagne unifiée

d'après l'Agence France-Presse

BONN — Berlin, ville réunifiée depuis moins de neuf mois, a été choisie hier soir par les députés allemands pour devenir la capitale à part entière de l'Allemagne unifiée.

Les députés, réunis depuis le matin pour une séance-marathon, ont décidé avec une majorité absolue de 337 voix contre 320 de transférer à Berlin le gouvernement et le Bundestag, la Chambre basse du Parlement, qui étaient jusqu'ici à Bonn. Ils ont ainsi donné raison à ceux qui prônaient le choix de Berlin pour symboliser l'achèvement de l'unité allemande.

Ils n'ont pas écouté les partisans de Bonn qui plaidaient pour un vrai fédéralisme et l'économie d'un déménagement qui coûtera des dizaines de milliards de marks.

La motion en faveur de Bonn, qui était donnée favorite par la plupart des médias, a recueilli à la surprise générale 17 voix de moins (320 suffrages sur 659 exprimés), deux députés ayant voté blanc.

Depuis l'unification des deux États allemands le 3 octobre, Berlin, divisée pendant près de 30 ans par la guerre froide, portait le titre de capitale, mais le gouvernement et le Parlement allemands poursuivaient leur travail dans la ville rhénane.

Selon le texte adopté hier soir, les députés du Bundestag devront s'ins-

taller définitivement dans le Reichstag, l'ancien Parlement allemand, d'ici quatre ans. Mais le Bundestag, la Chambre haute du Parlement, représentant les 16 États fédérés de l'Allemagne unie restera à Bonn.

Selon la motion adoptée hier, le Parlement et le gouvernement devront être capables de travailler pleinement à Berlin d'ici dix à douze ans.

Les partisans de Berlin, qui se comptaient dans tous les partis politiques, ont, dans un souci de compromis, prévu dans leur motion que Bonn demeure « le centre administratif » de l'Allemagne. Les ministères essentiellement techniques resteront donc à Bonn, ce qui réduira l'exode des fonctionnaires vers Berlin.

Bonn, petite ville universitaire de province, est sortie de l'anonymat en 1949 lorsqu'elle a été choisie pour devenir la capitale provisoire de l'Allemagne de l'Ouest. Ses 300 000 habitants actuels vivent largement de la présence des institutions fédérales, des ambassades et des médias. Hier soir, la foule rassemblée sur la grand place a accueilli la décision avec consternation.

Formellement, la décision doit encore être entérinée le 5 juillet par le Bundestag. Mais ses principaux responsables avaient laissé entendre ces dernières semaines qu'ils vote-

Voir page A-4 : Berlin

## Parizeau veut transformer le défilé du 24 juin en manifestation politique

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE CHEF du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, invite les Québécois à faire de la marche de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, une manifestation populaire dont le but sera de réclamer du gouvernement « un vrai référendum sur la souveraineté ».

« Je pense que le défilé de la Saint-Jean-Baptiste va être une occasion remarquable, pour le plus grand nombre de gens possible, de réclamer à ce gouvernement l'arrêt de

cette espèce de duplicité qu'il pratique et de réclamer un vrai référendum sur la souveraineté », a-t-il déclaré hier à l'occasion d'un bilan de la session parlementaire.

M. Parizeau estime qu'en faisant adopter le projet de loi 150 qui prévoit un référendum sur la souveraineté en 1992, le gouvernement de M. Robert Bourassa trompe la population car il n'a nullement l'intention de tenir ce référendum : « On parle d'un texte clair et le gouvernement nous dit tous les jours à l'heure actuelle les 57 façons de le violer. Il nous dit déjà s'il va nous manger grillés, rôtis, bouillis ou en bœuf ».

Pour le chef péquiste, « on est en face d'une tentative de faire dévier ce qui était l'objet d'un assez vaste consensus chez les Québécois, à la suite de la Commission Bélanger-Campeau, c'est-à-dire avoir le plus rapidement possible un référendum sur la souveraineté. Le gouvernement a reviré la recommandation de Bélanger-Campeau de bout en bout. C'est une sorte de hold-up intellectuel ».

« On ne peut pas laisser passer ça, dit-il. Il faut que la volonté populaire s'exprime à cet égard et qu'est-ce que vous voulez, ce gouvernement on a l'impression qu'il n'est sensible

qu'à des manifestations populaires ou publiques importantes ». M. Parizeau sera au défilé, lundi à Montréal. Il souhaite qu'il fasse beau temps, pour que les gens viennent en masse, comme l'an passé, créer rue Sherbrooke une mer de drapeaux fleurdelisés. Ce sera une façon de prolonger la session parlementaire, durant laquelle le PQ a voté contre le projet de loi 150, mais dans la rue.

Le chef péquiste s'est livré par ailleurs, en compagnie du leader de l'opposition en Chambre, M. Guy Chevrette, à une critique très sévère du travail parlementaire du gouver-

Voir page A-4 : Parizeau



PHOTO JACQUES NADEAU

### Fragments de Chine à Montréal

Pour couronner dix ans d'amitié entre Shanghai et Montréal, on a inauguré hier, au Jardin Botanique, le Jardin de Chine, que bordent des pierres venues de la région du lac Tai. Autour du Lac de rêve ont été construits sept pavillons de style architectural Ming, contenant de nombreuses œuvres d'art. Le jardin met en valeur une collection exceptionnelle de « penjings ». Il s'agit, en dehors de l'Asie, du plus grand jardin de ce type, après celui de Kew Gardens, en Grande-Bretagne. Les nombreux représentants des deux villes jumelées et l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Ottawa, ont eu droit, hier, à une traditionnelle Danse des lions, à un goûter à la mode de Shanghai ainsi qu'à un spectacle donné par un groupe d'artistes qu'avait délégués la ville de Shanghai.

## Québec entreprend une réévaluation du projet Soligaz

Louis-Gilles Francoeur

EN MÊME TEMPS que Québec amorce une réévaluation des risques posés par le dossier Soligaz avec une équipe de trois experts, le gouvernement du Québec envoie à compter de lundi une « délégation d'intervenants » visiter des sites similaires en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis.

C'est ce qu'ont confirmé au DEVOIR au cours des derniers jours diverses sources gouvernementales et, hier soir, le bureau du premier ministre, M. Robert Bourassa. En même temps, le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, faisait savoir hier qu'en raison de la réévaluation technique du dossier Soligaz, il allait reporter le dépôt de ses recommandations au cabinet à la fin d'août au lieu des prochaines semaines.

La « délégation d'intervenants » constituée par le bureau du premier ministre réunira notamment trois députés, MM. Charles Messier (Lib.-Saint-Hyacinthe), François Beaulne

### EXCLUSIF

(PQ-Bertrand), Yvan Borgeleau (Lib.-L'Acadie). Ces derniers seront accompagnés par le maire de Varennes, M. Jean Robert, par un représentant de l'Ordre des ingénieurs, M. J.-P. Brunet, un de la FTQ, M. Jean-Guy Frenette, et un membre de la Société montréalaise de développement. À ces intervenants intéressés au développement économique de la région de Varennes s'ajoutera un membre de l'exécutif de la Fondation québécoise en environnement (FQE) et ex-membre de la commission politique du Parti libéral, M. Louis Archambault.

La FQE n'a déposé aucun mémoire dans ce dossier et sa participation, connue de certains groupes environnementaux depuis quelques jours, est « à tout le moins un sujet de questionnement », a déclaré au DEVOIR, le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Dr Pierre Gosselin.

La « délégation d'intervenants »,

comme la décrivait hier Mme Sylvie Godin, l'attachée de presse de M. Bourassa, remettra un rapport sur ses visites de « sites identiques » à celui de Varennes dans les trois pays mentionnés plus haut. Un haut fonctionnaire du Conseil exécutif, M. Claude Diamant, agira comme secrétaire du groupe de travail.

On nie avec énergie au cabinet du premier ministre que ce groupe de travail « formé de personnes intéressées au dossier » ait pour but de noyer le rapport du BAPE sous de nouveaux avis plus favorables, moins fouillés et émanant de personnes plus favorables au projet.

« Est-ce que ça serait crédible un groupe de travail mis sur pied pour contourner le rapport du BAPE? Non, aucunement », interroge et répond Mme Godin. Celle-ci ajoute que la « délégation d'intervenants » demeure crédible car son travail s'inscrit dans un effort entrepris par le gouvernement pour tirer au clair les questions soulevées par le rapport du BAPE.

Voir page A-4 : Soligaz

## Québec facilitera la reconnaissance professionnelle des immigrants

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT du Québec entend faciliter la reconnaissance des compétences professionnelles des immigrants, annonce la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, dans un plan d'action qui met surtout l'accent sur l'intégration économique des nouveaux arrivants.

« Il n'y a pas de raison pour qu'une personne qui a été juge dans son pays durant 20 ans, devienne laveur de vaisselle dans un restaurant lorsqu'il immigré au Québec », a lancé la ministre, hier, en conférence de presse. Le plan d'action rendu public

comporte 219 mesures, il engage 43 ministères et organismes publics et exige l'injection de 35 millions \$ d'argent neuf d'ici au 31 mars 1994, dont 10 millions \$ pour l'année en cours.

Le document de 90 pages met en évidence les besoins particuliers de la région de Montréal, où se concentre 87 % de la population immigrante, en matière d'intégration. « C'est dans les municipalités du Grand Montréal que se jouera l'intégration de la vaste majorité des immigrants au cours des prochaines années », dit la ministre.

Le plan d'action prévoit par ailleurs le maintien ou le développement d'une kyrielle de mesures pour favoriser la francisation des immigrants, les relations interculturelles

Voir page A-4 : Immigrants

## Wilson rejette l'offre d'achat de De Havilland par un groupe franco-italien

OTTAWA (PC) — La proposition d'un consortium franco-italien de racheter l'avionnerie de Havilland, filiale canadienne de Boeing, a été rejetée hier par le ministre canadien de l'Industrie, Michael Wilson.

Ce dernier a indiqué qu'il n'était pas convaincu que la proposition du consortium Aérospatiale-Alenia serait profitable au Canada.

Le groupe européen avait conclu, plus tôt cette année, un accord en vue d'acheter le constructeur d'avions de transport régional de Toronto de son propriétaire américain, Boeing, pour une somme non précisée.

Se basant sur la Loi canadienne sur les investissements, le ministre Wilson a indiqué que les deux sociétés avaient 30 jours pour bonifier leur proposition afin de répondre aux attentes du gouvernement conser-

Voir page A-4 : De Havilland

Pour  
des  
vacances  
pas bêtes!



### Lili Gulliver L'univers Gulliver II. La Grèce

Après la tournée des grands ducs à Paris, Lili repart à la recherche du meilleur amour au monde, et c'est en Grèce, cette fois-ci, qu'elle attaque. Mer, soleil, bronzage, humour et amour, amour, amour. Tout un été!

184 pages — 14,95 \$

vib éditeur

LA PETITE MAISON  
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

# L'aile la plus fédéraliste du caucus libéral se réunit en secret autour de Ryan

Michel Venne  
de notre bureau de Québec

L'AILE fédéraliste du caucus des députés libéraux à Québec se réunit depuis quelque temps régulièrement en secret dans un hôtel de la capitale, autour de quelques ministres dont le leader du camp du « non » en 1980, M. Claude Ryan.

L'information a été mise au jour par le député péquiste Guy Chevrette qui a croisé par hasard le groupe composé d'une douzaine de députés et d'au moins trois ministres, il y a quelques semaines, à l'hôtel Le Concorde à Québec. Taquin, le député de Joliette racontait hier comment il s'était malicieusement assis juste devant la porte de la salle où le groupe était réuni pour voir sortir ses membres un à un, sourire en coin.

Ces réunions informelles sont organisées par le député de Lafontaine, M. Jean-Claude Gobe, qui n'a jamais caché son admiration pour l'ancien chef libéral, M. Claude Ryan, et présentement l'un des ministres les plus influents du gouvernement de M. Robert Bourassa.

Outre M. Ryan, au moins deux autres ministres ont été vus par M. Chevrette : le ministre des Transports et député du comté de Robert-Baldwin dans l'ouest de Montréal, M. Sam Elkas, la ministre déléguée aux

Finances et député de Bourassa, Mme Louise Robic.

Les rencontres sont informelles, a soutenu M. Gobe hier. Les personnes qui se réunissent ont en commun « un intérêt pour l'avenir du Québec à l'intérieur du Canada ». Ce n'est pas une faction, s'est-il défendu, ni une succursale du caucus. C'est un lieu d'échange où l'on partage ses vues, ses arguments, ses réflexions, des documents sur la question constitutionnelle. Ne s'y retrouvent que des élus du Parti libéral du Québec.

Parmi les députés aperçus ce soir-là au Concorde, il y avait MM. Norman McMillan (Papineau), Russel Williams (Nelligan), Robert Benoit (Orford), Cosmo Maciocia (Viger), Michel Tremblay (Rimouski), Henri-François Gauthier (Verdun), André Chenail (Beauharnois-Huntingdon), Yvan Bordeleau (Acadie) et Mmes Louise Bégin (Bellechasse), Huguette Boucher-Bacon (Bourget) et Pierrette Cardinal (Châteauguay).

Peu avant la présentation du projet de loi 150 sur le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le groupe des fédéralistes avait demandé et obtenu la tenue d'un caucus spécial, notamment pour faire valoir leur crainte que le projet de loi n'exprime pas suffisamment clairement le préjugé favorable du gouvernement et du Parti libéral envers le renouvellement du fédéralisme.

# Le Québec perd et gagne avec Beaudoin-Edwards

Chantal Hébert  
de notre bureau d'Ottawa

SELON la formule avancée hier à l'unanimité par les trois partis fédéraux à Ottawa, le Québec ne pourrait plus se faire imposer de réforme constitutionnelle par le reste du pays. En retour, il s'expose à perdre la capacité de façonner à sa guise des programmes parallèles aux grands programmes nationaux.

La formule de vetos régionaux retenue par le comité Beaudoin-Edwards, dont le rapport a été publié hier, donnerait au Québec, tout comme à l'Ontario, à l'Ouest et aux Maritimes le droit de vie ou de mort sur toute proposition de changement constitutionnel.

En contrepartie, les dispositions qui permettent actuellement à une province de se retirer d'un programme qui convient à la majorité des autres et d'obtenir une compensation financière pour procéder à sa façon ne seraient pas nécessairement maintenues.

Il appartiendra, dit le groupe, au prochain comité constitutionnel d'Ottawa de juger si le droit de retrait des provinces a encore sa place dans la Constitution.

Le coprésident du comité, le sénateur-constitutionnaliste Gérard

Beaudoin, reconnaît que la formule qu'il propose avec ses collègues équivaut à du tout ou rien. « Si vous choisissez une formule de quatre vetos et qu'une région dit non, c'est fini », convient en effet le sénateur conservateur, qui la vante tout de même parce qu'elle fournit « une mesure de sécurité pour le Québec, qui représente bien l'image du Canada tel qu'il devrait être. »

Mais le Bloc québécois prévient que cette proposition menace de placer le Québec dans le rôle de l'objet de conscience permanent de la fédération, sans pour autant lui permettre de s'affirmer davantage. « Un veto, c'est un frein d'urgence, ça permet d'arrêter, mais ça n'a jamais fait avancer », soutient à ce sujet Jean Lapierre.

Premier résultat concret à sortir de l'engrenage constitutionnel fédéral de l'après-Meech, le rapport Beaudoin-Edwards fait ainsi bien des détours pour contourner l'obstacle que constitue dans le reste du pays la reconnaissance d'un caractère particulier pour le Québec.

« La reconnaissance que nous accordons au caractère distinct de la société québécoise reste vaine à moins d'être prêts à faire le nécessaire pour le préserver », souligne d'emblée le rapport publié hier.

Mais, pour que le Québec y trouve

son compte, sans offenser le reste du pays où on est plus réfractaire que jamais à l'idée d'un traitement différent pour une province, le groupe propose à toutes fins pratiques de remplacer l'égalité des provinces par celle des régions.

« Les gens de l'Ouest sont égaux à ceux du Québec, ceux des Maritimes à ceux de l'Ontario, résume le néo-démocrate Lorne Nyström pour décrire les conclusions du groupe. »

« Un veto est plus puissant que la notion de société distincte », défend de son côté le sénateur Beaudoin pour expliquer que le comité n'articule aucun mécanisme qui permette au Québec d'affirmer en pratique son caractère distinct.

Aux prises avec un concept impossible dans le reste du pays, mais que Québec retient comme point de départ de sa prochaine démarche constitutionnelle, les comités, ces jours-ci, se renvoient la balle de la société distincte.

Ainsi, alors, que la semaine dernière, un groupe de 22 vétérans de la politique nationale a proposé à Ottawa un plan qui respecte une symétrie parfaite entre les provinces au niveau des pouvoirs, le groupe Beaudoin-Edwards propose le même chemin en sens inverse. Si Québec doit trouver un sens pratique à sa société distincte, c'est à la table des pou-

voirs, y suggère-t-on en effet, en proposant que le prochain comité constitutionnel d'Ottawa se penche sur l'idée d'ouvrir la porte à la délégation de pouvoirs par Ottawa à une province particulière.

A Québec, le premier ministre Robert Bourassa a réagi prudemment aux conclusions du comité. Il affirme n'avoir pu trouver le temps, hier, de lire le document. Il s'est cependant dit favorable à une formule d'amendement de la Constitution qui accorde un droit de veto aux quatre grandes régions du Canada, dont le Québec. Il s'agit d'une formule similaire à celle proposée en 1971 à Victoria : « Si le rapport Beaudoin-Edwards reprend la formule de Victoria, je pense que le gouvernement du Québec a toujours dit qu'il était d'accord avec cette formule », dit-il.

Bourassa a refusé de se prononcer sur l'idée soumise par le comité fédéral d'un référendum national. Il préfère prendre le temps de lire le rapport et d'en discuter avec ses collègues. Mais il réitère son objection à un référendum qui placerait le Québec, qui isolerait le Québec, comme en 1942, lorsque le Canada a dit « oui » à la conscription, tandis que le Québec avait majoritairement dit « non » à l'occasion d'un célèbre plébiscite.

# Un rapport dépassé par les événements et sans lendemain

Chantal Hébert  
de notre bureau d'Ottawa

DÉPASSÉ par les événements, le rapport Beaudoin-Edwards sera largement sans lendemain, sa principale tête de chapitre étant écartée du débat actuel, tandis que plusieurs de ses autres recommandations consacrent des faits accomplis.

Sur la suite à donner au dossier constitutionnel, le comité Beaudoin-Edwards a en effet fini par monter à bord d'un train déjà en marche, à savoir un comité parlementaire le plus représentatif possible et qui pourrait se doter de sous-groupes représentant les intérêts autochtones ou autres. Ottawa a entériné la création d'un tel comité 24 heures avant la publication du rapport.

Quant à son principal chapitre, il est condamné pour l'immédiat à accumuler de la poussière sur une tablette, conviennent ses auteurs.

« Par la force des choses, a expliqué hier le libéral André Ouellet, nos recommandations sur la formule d'amendement sont destinées à une tablette. » Il faut en effet l'unanimité pour modifier les règles du jeu constitutionnel et personne ne prévoit la

mise en place d'une nouvelle formule à temps pour la prochaine ronde.

« Au moins, on rend un service évident en précisant le jeu de forces du Canada de demain », précise cependant le coprésident du comité Gérard Beaudoin.

Sur deux autres sujets-charnières du débat actuel, le comité a fini par se contenter de passer la balle à quelqu'un d'autre.

■ Sur le fédéralisme asymétrique : le comité était le premier groupe fédéral à avoir l'occasion de se prononcer sur l'à-propos d'offrir au Québec un régime constitutionnel différent du reste des provinces. Il a préféré s'en remettre au comité suivant.

Pour sa part, le groupe Beaudoin-Edwards a opté pour une nouvelle version de l'égalité, celle des régions plutôt que des provinces. Québec trouve ainsi un droit de veto sans se distinguer outre mesure de ses partenaires provinciaux.

Au prochain comité, conseille le groupe, de décider si la Constitution devrait permettre au gouvernement fédéral de déléguer des pouvoirs à une province en particulier.

■ Sur la participation populaire au processus constitutionnel : le comité

a été unanime à diagnostiquer un grave malaise. « L'insatisfaction de la population face à la procédure actuelle est tellement grande que toute nouvelle proposition, si valable soit-elle, serait rejetée d'emblée si la population avait l'impression qu'elle est l'aboutissement des négociations de onze premiers ministres concluant des ententes à huis clos », peut-on lire.

Mais sur le remède, les avis sont complètement discordants. Libéraux et conservateurs ont rejeté le scénario d'une assemblée constituante. Peu pratique, ont-ils convenu, et qui a peu de chances de réussir, entre autres parce que ses participants risquent fort de se faire élire par la population en avançant des points de vue très arrêtés et par définition inflexibles.

Le NPD, pour sa part, estime qu'il s'agit là d'une erreur de parcours qui risque de fausser toute la prochaine opération constitutionnelle. « Une tragédie, a affirmé hier la néo-démocrate Lynn Hunter, selon qui une telle solution s'impose même au Québec. Au moins un témoin est venu nous dire : Bourassa ne parle pas pour nous, Parizeau non plus, nous avons besoin d'une voix », raconte-

t-elle pour étayer sa thèse.

La majorité au comité s'est repliée sur le scénario d'un référendum, à utiliser, suggère-t-on, pour entériner un projet de réforme constitutionnelle. « Il ne lierait pas les deux ordres de gouvernement, mais ce serait un message éloquent », prescrit-on. Au-delà de ces quelques balises cependant, il laisse complètement carte blanche au gouvernement fédéral.

Il faudra attendre pour voir si le gouvernement fédéral, qui prépare actuellement une loi référendaire, en profitera pour mettre à l'essai la formule des quatre vetos régionaux qu'avance le groupe pour modifier à l'avenir la Constitution canadienne.

Enfin, au bout du compte, les autochtones auront sans doute plus vite que le Québec le droit de veto que leur propose le comité. Il prévoit un siège permanent aux conférences constitutionnelles pour les Premières Nations avec le dernier mot sur les amendements qui les touchent directement. Déjà, le prochain comité parlementaire sera doté d'un pendant autochtone qui pèsera lourd, indique-t-on, dans le débat sur cet aspect du dossier.

un été avec

# LE DEVOIR



CET ÉTÉ  
**LE DEVOIR** vous offre TOUT  
et PLUS ...

- Des "lettres" de Paris, New-York, Gaspé
- Une grande série littéraire inspirée de Rimbaud
- Des reportages sur les événements culturels en région
- Une série sur les grandes tendances sociales
- Les dossiers de la page "Société"
- Les grandes entrevues du Lundi

**ACHETEZ LE DEVOIR**  
tous les jours

\* Du 25 juin au 8 septembre, LE DEVOIR prend un format d'été. Il vous arrivera en semaine en un seul cahier et le samedi en deux cahiers.

## LE DEVOIR

en collaboration avec les libraires et les éditeurs,  
invite ses lecteurs  
à participer au concours

### “LITTÉRATURE EN VACANCES”

Découpez le coupon ci-joint,  
faites-le estampiller à la caisse lors de l'achat d'un livre  
chez un des libraires participants\* et  
retournez-le au journal **LE DEVOIR**

Chaque coupon estampillé  
vous donne la chance de participer au tirage et de gagner  
un des 26 ensembles de 3 livres offerts par  
les éditeurs participants  
(aucune photocopie acceptée)

Surveillez ce coupon dans  
**LE DEVOIR jusqu'au 22 juin**

\*QUÉBEC: Bouquinerie du Cartier, Librairie Garneau, Librairie Vagueois, Boutique du Livre, Librairie Laliberté RIMOUSKI: Librairie Blais TROIS-RIVIÈRES: Librairie Clément Morin  
MONTREAL: Librairie Renaud-Bray, Librairie Demarc, Librairie Champigny, Librairie Le Parchemin, Librairie Raffin, Librairie D'Outremont, Librairie Flammarion, Librairie Hermès, Librairie Gallimard, Agence du Livre, Librairie du Square, Librairie Olivier, Librairie Sons et Lettres  
SAINT-LAMBERT: Librairie Le Fureteur JOLIETTE: Librairie René Martin  
OTTAWA: Librairie Trillium, Librairie La Capitale CHICOUTIMI: Les Bouquinistes.

• **CONCOURS «LITTÉRATURE EN VACANCES»** •  
Coupon de participation (doit être estampillé pour être valide)

Nom.....  
Adresse.....  
..... Code postal.....  
Téléphone résidence.....  
Travail.....

Faites parvenir ce coupon au plus tard le 28 juin à l'adresse suivante:  
**CONCOURS «LITTÉRATURE EN VACANCES»**  
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1  
Les règlements de ce concours sont disponibles au Devoir et la valeur totale des prix attribués est de 1847.00\$

## Ottawa aurait 500 moyens de bloquer l'accès à l'information

OTTAWA (PC) — Dans le rapport annuel qu'il a rendu public hier, le commissaire à l'information, M. John Grace, a déploré le fait qu'il existe encore quelque 500 moyens pour le gouvernement fédéral de bloquer l'accès du public à l'information.

C'est ainsi qu'Ottawa peut toujours invoquer la sécurité nationale, la vie privée des gens, les relations internationales ou fédérales-provinciales et le secret des délibérations du cabinet.

De plus, a-t-il ajouté, « le gouvernement, comme institution, est souvent opaque, au mieux obscur, rarement transparent ».

Certains ministères recourent aux « délais chroniques » pour tenter de décourager ceux qui demandent l'accès à une information. Parmi ces ministères, les pires sont ceux des Finances, de l'Environnement et de la Défense.

Avec l'arrivée de l'âge de l'information stockée électroniquement, a signalé M. Grace, le gouvernement devra décider s'il rend les dossiers accessibles, donnant à la loi « une richesse inespérée, ou en faisant une promesse cruelle, qui ne se concrétise pas ».

Le commissaire à l'information a promis, à ce sujet, d'examiner ce qui se passe dans d'autres pays, afin de voir si les lois canadiennes ne devraient pas être modifiées.

Dans son rapport pour l'année se terminant le 31 mars 1990, M. Grace note qu'il y a eu 10 234 requêtes d'informations, comparativement à 8853 l'année précédente.

Les requêtes du milieu des affaires constituent 54,6 % du total; les requêtes du grand public 27,1 %; les médias 8,4 %; les associations 6,2 % et les institutions scolaires 2,4 %.

Une augmentation de 10 % est prévue pour l'année 1990-91.

## DON IN MEMORIAM



Fondation  
québécoise  
du cancer

2075, rue de Champlain  
Montréal (Québec)  
H2L 2T1  
Tél.: (514) 527-2194

## Des mesures donneront suite au rapport Sexton-Picard

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Travail, Normand Cherry, a annoncé, hier à l'Assemblée nationale, une série de mesures pour donner suite au rapport Picard-Sexton sur la stabilisation du revenu et de l'emploi dans l'industrie de la construction au Québec.

L'une d'entre elles consiste en la nomination d'un sous-ministre qui aura pour tâche de s'occuper uniquement des problèmes touchant l'industrie de la construction.

Le ministre a fait part aussi de la mise en place d'un programme d'accès à l'égalité en emploi dans le milieu de la construction où l'on « constate une absence généralisée des femmes ».

M. Cherry se propose également de mettre de l'avant la Loi sur le bâtiment, qui fera l'objet auparavant de certains changements, afin d'améliorer la qualité des travaux de construction et pour mieux protéger le consommateur.

La confirmation que le travail au noir constitue une difficulté majeure sur le plan fiscal, dans l'industrie de la construction, fait aussi partie des constats portés par le ministre du Travail.

Cette dernière observation a fait sourire le député péquiste de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, puisqu'il s'agit-là d'une évidence maintes fois démontrée, rappelle-t-il.

« Ça va rire dans les terrains de camping, les gars de la construction, cet été. Imaginez, le ministre du Revenu va se sensibiliser au travail au noir. Il est à peu près temps », a lancé M. Bourdon, porte-parole péquiste sur les questions touchant la construction.

De son côté, le ministre Cherry estime que les mesures annoncées « démontrent hors de doute l'importance que le présent gouvernement accorde à l'industrie de la construction ».

Le plan d'action du gouvernement sera mis sur pied progressivement sur une période de 18 mois.

## La confusion grandit encore autour de l'affaire Mashat

OTTAWA (PC) — Réflétant la confusion qui règne autour de l'affaire Al-Mashat, les membres du comité des affaires étrangères et du commerce extérieur n'ont pu s'entendre hier au sujet de l'interprétation des faits et des enjeux.

Le président du comité, le député conservateur John Bosley, a admis que les Canadiens ne sauraient probablement jamais le fond de cette histoire qui en laisse plus d'un perplexe.

Sur un point, le comité a toutefois réussi à se mettre d'accord : l'ancien ambassadeur irakien Mohammed Al-Mashat n'aurait jamais dû mettre les pieds au Canada.

Fidèles à la vision gouvernementale, les conservateurs ont soutenu dans leur rapport qu'aucun membre du conseil des ministres n'avait eu vent de la demande d'immigration de M. Al-Mashat avant son arrivée sur le sol canadien.

Les conservateurs continuent de faire porter le blâme de cette mésaventure sur un haut fonctionnaire aux Affaires extérieures, M. Raymond Chrétien, et sur M. David Daubney, le chef de cabinet de Joe Clark. M. Clark était secrétaire d'État aux Affaires extérieures au moment où M. Al-Mashat avait entrepris des démarches auprès de l'ambassade canadienne à Vienne pour immigrer au Canada.

On fait valoir que M. Chrétien, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et neveu du chef libéral Jean Chrétien, aurait dû « passer outre aux procédures courantes » pour informer directement M. Clark.

Le dignitaire irakien s'est installé à Vancouver le 30 mars, soit moins d'un mois après avoir entamé des procédures d'immigration le 4 mars.

Dans leur rapport, les libéraux soulignent que le gouvernement « cherchait un bouc émissaire » et que les ministres responsables ont essayé de se laver de tout soupçon en faisant porter le blâme sur MM. Daubney et Chrétien.

Selon eux, les bêtises commises relativement au traitement accéléré du dossier de ce diplomate sont clairement imputables aux ministres.

Le député de Winnipeg Lloyd Axworthy soutient que de nombreuses questions restent toujours sans réponse. Il regrette que le gouvernement ait clôturé les travaux du comité la semaine dernière.

Les néo-démocrates, eux, réclament la tête de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures Barbara McDougall, du ministre de l'Emploi et de l'Immigration Bernard Valcourt et celle de M. Clark.

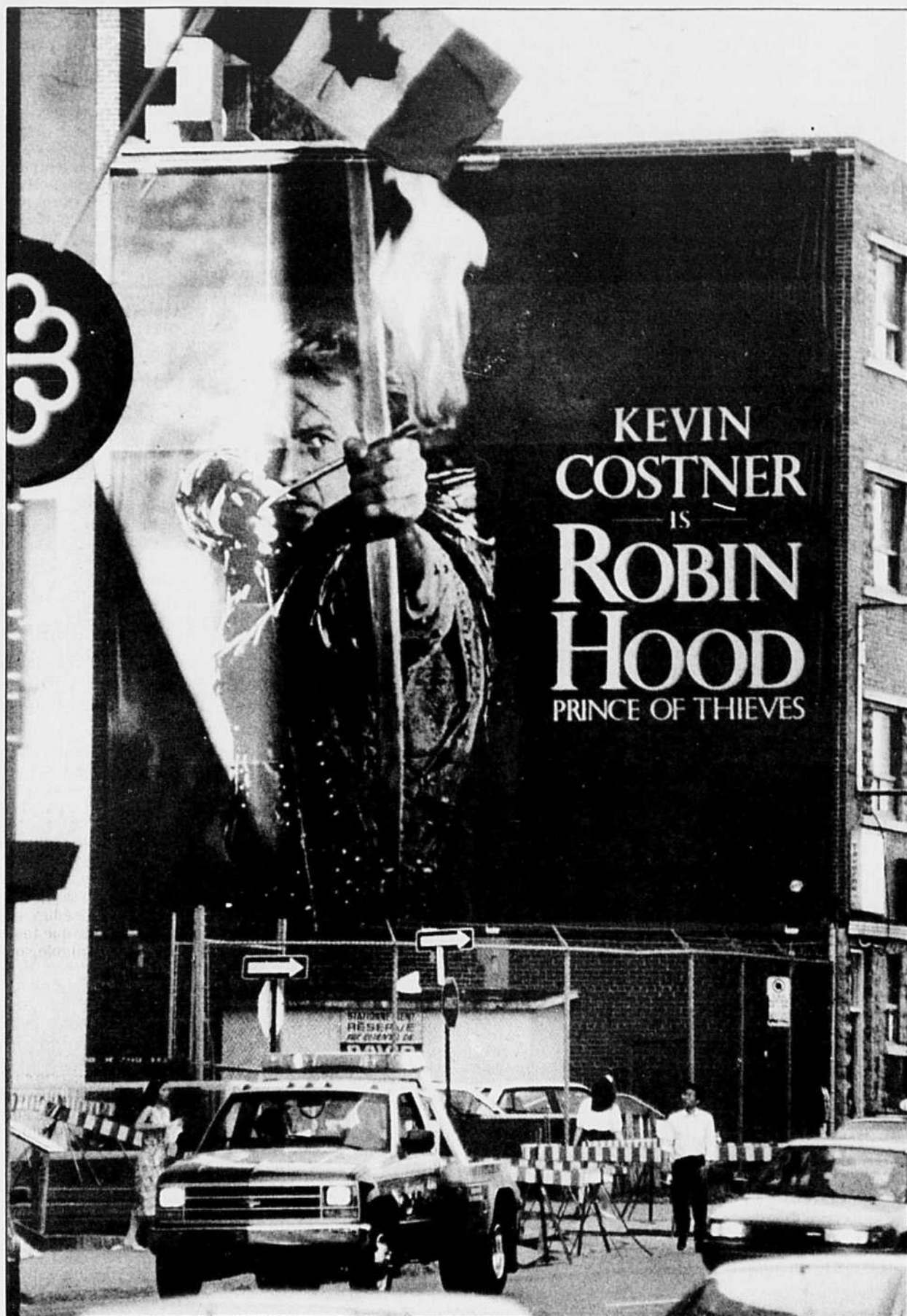


PHOTO JACQUES NADEAU

### Et la Charte ?

Le non-conformisme de Robin des Bois est bien connu, mais jusqu'à quel point ? Cette gigantesque affiche unilingue anglaise du film mettant en vedette Kevin Costner en tant que « prince des voleurs » est elle aussi non conforme... à la Charte de la langue française. Elle occupe pourtant trois étages d'un immeuble sur le bou. René-Lévesque, près de la rue Clark, plutôt loin de tout cinéma. Si l'on s'en tient à l'article 8 de l'actuel règlement sur la langue du commerce et des affaires, elle n'est pas « légale ». Ce qui est conforme aux règlements en vigueur, c'est une affiche de film en français « et dans une ou plusieurs des langues de ce produit ».

## La langue des administrateurs, un élément capital de la francisation des entreprises

Clément Trudel

LA LANGUE parlée par les administrateurs est un élément-clé qui a « une influence significative » dans le processus de francisation d'une entreprise. On constate même que 60,4 % des entreprises où les membres du CA sont majoritairement francophones ont obtenu leur « certification de francisation » automatiquement, entre 1977 et 1984 (1,4 % quand le CA était de prédominance anglophone), sans que soit nécessaire un « programme » spécifique de l'Office de la langue française.

La langue des administrateurs ne saurait être le seul indicateur retenu, puisqu'il faut tout de même expliquer les 40 % de conseils majoritairement francophones où l'on a constaté la nécessité de mettre en place un programme de francisation. « Le français, ça ne va jamais de soi quand il représente 2 % dans une mer de 260 millions d'anglophones en Amérique du Nord », dira le président de l'OLF, M. Jean-Claude Rondeau, qui ne nie pas certaines lenteurs, voire des reculs dans la francisation de certaines entreprises de 100 employés et plus au Québec.

Le président Rondeau aimerait que la francisation se fasse plus rapidement ; il estime à 70 % de l'objectif l'étape franchie à ce jour, et pense que « ça va mieux ». L'OLF, ajoute-t-il, n'a pas, comme tel, le mandat de faire augmenter le nombre d'administrateurs ou de cadres francophones, mais bien de s'assurer que le français devienne langue « normale et habituelle » dans le commerce et en affaires. Ce processus se fait le plus souvent en collaboration avec les employeurs et les grandes centrales syndicales. L'OLF ne semble pas avoir de données précises sur la situation dans des entreprises où n'existe pas de syndicat.

Le sociologue Pierre Bouchard, qui a commencé son analyse de 246 dossiers de l'Office de la langue française alors qu'il était rattaché au dé-

funt Centre de sondage de l'Université de Montréal, a défendu une thèse sur ce sujet en septembre 1990. Cette thèse, avec quelques retouches, est devenue une publication que l'OLF lançait hier, dans sa collection Langues et Sociétés : *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*.

En introduction, M. Bouchard place sa recherche dans le contexte des trois lois principales, s'agissant de la langue (Lois 63, 22 et 101). Il ne manque pas de noter que certains ont fait état du « chantier à l'abandon » que pouvait sembler paraître la francisation des entreprises, à certains moments.

Le président de l'OLF a reconnu hier en conférence de presse qu'il y a eu un certain « assouplissement » des comités de francisation en entreprise, et que ces comités avaient un « sérieux besoin de revitalisation », comme le constatait il y a quelques années la FTQ en lançant un cri d'alarme.

L'OLF, soutient M. Rondeau, fait confiance à sa cinquantaine d'intervenants sur le terrain pour peaufiner une approche « mieux adaptée » à certaines sociétés ; « mais ces agents ne nous disent pas qu'il y a une résistance de la part des hauts administrateurs » à la francisation, glisse M. Rondeau.

Les données analysées, qui coïncident avec les sept premières années de l'existence de la Charte de la langue française (ou Loi 101) risquent-elles d'être obsolètes en 1991 ? « Non, répond le président de l'OLF, M. Jean-Claude Rondeau, les rapports entre anglophones et francophones n'ont pas évolué de façon significative depuis 1984, et il ne s'est pas produit, depuis, des changements significatifs dans la structure des entreprises ». De ce travail, dit M. Rondeau, l'Office s'inspirera dans ses nouvelles stratégies d'intervention et de communication arrêtées lors de l'adoption récente d'un plan quinquennal dont les grandes lignes devraient être connues sous peu.

### Mme Hoang

**Finie la cuisine!** TRAITEUR

5 soupers à la maison pour 27\$05

260, Notre-Dame Ouest 987-6272

## RÉSULTATS DU CONCOURS "VOYAGEUR EN CROISIÈRE"

Voici les 10 gagnants d'un Forfait d'un jour pour 2, incluant transport aller retour Montréal/Mille-Îles (Gananoque, Ont.) en autobus Voyageur et croisière de 3 heures à bord du bateau "Thousand Islander", tirés au sort lors du récent Salon des aînés "VIR'ÂGE 91" :

Mme Réjane Petitclerc  
M. Yvon Maurais  
Mme Thérèse Dubois  
Mme Thérèse Gareau  
Mme Jeanne Loquet  
M. Jean-Guy Laquerre  
Mme Juliette B. Cadieux  
Mme Cécile Goyer  
Mme Simone Berthelet  
Mme J. St-Georges

Montréal  
Shawinigan  
Ste-Thérèse  
Montréal  
Greenfield Park  
Boucherville  
St-Jérôme  
Laval  
Montréal  
Anjou

Voyageur

## Nombreuses absences chez les libéraux durant le vote sur la loi 150

Michel Venne

de notre bureau de Québec

EN FAISANT adopter hier par 65 voix contre 29 le projet de loi 150 sur le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le gouvernement du fédéraliste Robert Bourassa s'est engagé à tenir un référendum sur la souveraineté en 1992.

De son côté, à l'occasion d'un vote surréaliste, les 26 députés souverainistes du Parti québécois ont voté contre cette loi dont l'article 1 correspond pourtant à leur propre programme politique. Le député libéral de Nelligan, M. Russel Williams, a eu le courage, malgré les pressions intenses qu'il a subies depuis quelques jours, d'inscrire son vote en défaveur du projet de loi, comme il l'avait annoncé. Deux députés indépendants du Parti Égalité se sont aussi prononcés contre le projet législatif.

Fait à noter, sept ministres, dont le leader du camp du « non » en 1980, ancien chef du Parti libéral et l'un des ministres les plus influents du cabinet, M. Claude Ryan, étaient absents de la Chambre au moment du vote. Outre ce dernier, étaient absents MM. John Ciaccia (retenu à Paris), Pierre Paradis, Sam Elkas, Gerald Tremblay et Mmes Louise Robic et Monique Gagnon-Tremblay (appelée à Montréal). L'absence d'au moins deux députés ultra-fédéralistes notoires a été remarquée lors du vote, celle de MM. Jean-Claude Gobe et Norman McMillan. M. Ciaccia et Mme Robic, reconnus tous deux pour leur appui à la thèse fédéraliste, avaient manqué aussi le vote sur le principe du projet de loi la semaine dernière tandis que les autres avaient voté en faveur.

Le député Williams affirme qu'il pourra continuer de vivre à l'aise au sein du parti et du caucus libéral, en dépit de sa décision de faire bande à part. Le président du caucus, M. Marcel Parent, songe toutefois à demander que le député de Nelligan soit démis de ses fonctions d'adjoint parlementaire du ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Williams a voté contre le projet de loi parce qu'il ne peut accepter qu'un gouvernement, dont l'objectif est le renouvellement du fédéralisme canadien, s'engage à tenir un référendum strictement sur la souveraineté.

Les péquistes ont répété hier pourquoi ils avaient décidé de marquer leur dissidence : parce que le gouvernement fait voter un projet de loi en disant ouvertement qu'il n'a pas l'intention de le respecter. Depuis quelques semaines, M. Bourassa et Gil Rémillard répètent à qui veut l'entendre que le référendum pourrait être fait sur des offres fédérales plutôt que sur la souveraineté.

En outre, le Parti québécois a des doutes sur la pureté des intentions du gouvernement. La loi crée deux commissions, l'une pour étudier toute question relative à l'accession du Québec au statut d'État souverain, l'autre pour étudier des offres

de renouvellement du fédéralisme liant formellement le gouvernement fédéral et les provinces.

Le chef péquiste Jacques Parizeau craint que M. Bourassa n'utilise la première commission pour faire une « job de bras à la souveraineté », c'est-à-dire qu'il s'acharne à démontrer quels en sont les inconvénients plutôt que d'étudier les manières de la faire. Quant à la seconde, qui sera seule à déterminer ce que veut dire « des offres liant formellement », le député péquiste Jacques Brassard a peur qu'elle ne recommande au gouvernement d'accepter « un deal à rabais, des accommodements insignifiants ».

Avant l'adoption du projet de loi hier, M. Brassard a décrié ce gouvernement « de lavettes amnésiques, ouvert à toutes les compromissions et à toutes les distorsions constitutionnelles pour nous maintenir dans le gron canadien », un gouvernement « d'invertébrés sans mémoire et sans colonne, sans résistance, paralysé par sa foi fédéraliste », qui s'égosille parfoi contre le gouvernement fédéral avec des « cocoricos tonitruants », mais qui est prêt à « replonger dans la mélasse, s'enliser dans cette grenouillère de la parlotte constitutionnelle et se laisser avaler, se faire découper en lamelles par cette machine infernale qui ne peut mener qu'à une autre humiliation du Québec ».

Devant un Brassard qui déclamaient ainsi avec un sérieux pontifical, le ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, a critiqué « l'intolérance » de l'opposition qui refuse d'envisager qu'il puisse y avoir deux voies pour l'avenir du Québec : la souveraineté et le fédéralisme profondément renouvelé. Il a accusé les péquistes de se livrer à un « exercice de reniement perpétuel » : renié l'indépendance pour la souveraineté-association, la souveraineté-association pour le Beau Risque, puis perdu le droit de veto du Québec en 1981, bradé la spécificité du Québec pour accepter le principe de l'égalité des provinces. Et maintenant qui renie leur signature au bas du rapport de la Commission Bélanger-Campeau.

Après les avoir ni plus ni moins que traités de traîtres, le ministre magnanime a tout de même invité les députés de l'opposition « à travailler ensemble » dans le cadre des deux commissions parlementaires créées par la loi pour « faire un Québec de plus en plus fort ».

La tenue du référendum est devenue une « obligation légale » du gouvernement maintenant que la loi 150 est adoptée, a insisté M. Rémillard. Il rappelle qu'il faudra une autre loi pour le délier de cet engagement.

Dans un communiqué, le ministre affirme que même si le gouvernement privilégie un fédéralisme profondément renouvelé, les deux voies méritent pour lui d'être examinées en profondeur par les deux commissions parlementaires créées par la loi.



**Collège de Bois-de-Boulogne**

*L'avenir en formation*

En cette fin d'année scolaire, le collège de Bois-de-Boulogne désire rendre hommage à ses étudiants et étudiantes qui ont obtenu des succès remarquables :

Quelques exemples :

#### VOLLEY-BALL FÉMININ AAA

— équipe championne provinciale junior pour la quatrième année consécutive. Une joueuse de cette équipe a été sélectionnée pour participer aux Universiades mondiales à Sheffield en Angleterre.

#### TENNIS DE TABLE

— première place au championnat québécois junior.

#### CONCOURS DE L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC

— deux des quatre meilleures places.

#### BOURSES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

— six récipiendaires.

#### BOURSES D'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

— une des dix bourses d'excellence.

#### BOURSES CANADA 1990-1991

(bourses d'excellence pour encourager la poursuite d'études universitaires en sciences et en génie).

— vingt-cinq récipiendaires.

#### CONCOURS DE MATHÉMATIQUES

— trois des quinze meilleures places à l'examen d'excellence en mathématique 103 relatif à l'obtention du Prix J.-Albert Beaudoin.

— une des vingt-cinq premières places au concours de l'Association de mathématiques du Québec.

— un étudiant participe au concours international de l'American High School Mathematics Examination et se qualifie pour passer l'examen de l'American Invitation Mathematics Examination.

#### CONCOURS DE RÉDACTION CRITÈRE

— une des dix-neuf premières places.

#### FÊTE DE L'EXCELLENCE DU COLLÈGE

— dix-sept mentions de mérite scolaire dont la médaille du Gouverneur général du Canada.

— une mention humanitaire.

**BRAVO** pour ces réalisations et **MERCI** à ceux et celles qui ont accompagné ces jeunes vers la réussite.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne  
Montréal, (Québec)  
H4N 1L4  
Tél.: 332-3000

**corail tours** **MARTINIQUE GUADELOUPE** **849-7900**

**SUPER VOL SEUL.** A PARTIR DE **299\$** - 125 TAXES

**BUNGALOWS, STUDIOS, VILLAS, VOITURE DE LOCATION SUR DEMANDE** **SPÉCIALISTE DES ANTILLES** Permis du Québec

**SPÉCIAL AVION + HÔTEL** A PARTIR DE **399\$** - 170\$ TAXES

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Parizeau

nement au cours de la session, ajournée hier jusqu'au 15 octobre, compte tenu d'une séance spéciale qui sera convoquée les 27 et 28 août pour adopter le projet de loi 120 sur la réforme de la santé.

« Ça sent la fin de régime », dit M.

avis de demande d'un permis d'alcool



Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

La Régie des permis d'alcool du Québec est responsable de la délivrance des permis de fabrication de boissons alcooliques et d'entrepôt et du contrôle des activités des détenteurs de permis.

Toute personne, société ou groupement visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à :

**La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

| Nom et adresse du requérant                                         | Nature de la demande | Endroit d'exploitation                     |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------|
| Aliments Tousain Inc.<br>95, Stinson<br>Ville St-Laurent<br>H4N 2E1 | Entrepôt de bière    | 95, Stinson<br>Ville St-Laurent<br>H4N 2E1 |
| Code mun. 65480                                                     |                      |                                            |

Le 4 juin 1991

Le Président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

| Nom et adresse du requérant                                                                                                                          | Nature de la demande                                                                     | Endroit d'exploitation                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| SALON DE QUILLES ST-PASCAL INC.<br>Salon de Quilles St-Pascal Inc.<br>3590, Barclay<br>Montréal<br>Dossier: 904-300                                  | 1 Restaurant pour vendre                                                                 | 3590 Barclay<br>Montréal               |
| LE GAMMON CLUB D'ECHECS ET DE BACKGAMMON INC.<br>Le Gammon Club d'Echecs et de Backgammon Inc.<br>5086, 16ème avenue<br>Montréal<br>Dossier: 894-931 | 1 Restaurant pour vendre (Demande corrigée)                                              | 552, Ste-Catherine Est<br>Montréal     |
| LES ENTREPRISES L. WATKINS INC.<br>L'En-Cas<br>76-48e avenue Nord<br>St-Joseph du Lac<br>Dossier: 369-546                                            | 1 Epicerie                                                                               | 2260, Chomedey<br>Montréal             |
| BRASSERIE MARIO & GERALD INC.<br>Bar Des Patriotes<br>3363, Ontario Est<br>Montréal<br>Dossier: 200-246                                              | Changement de catégorie de Brasserie, danse et spectacles à Bar avec danse et spectacles | 3363, Ontario Est<br>Montréal          |
| LES INVESTISSEMENTS R.E.N.T.Y. INC.<br>LES Investissements R.E.N.T.Y. Inc.<br>4823, Wellington<br>Verdun<br>Dossier: 895-573                         | 1 Epicerie Demande amendée                                                               | 4823, Wellington<br>Verdun             |
| 137126 CANADA INC.<br>Brochette Posidon<br>327, rue St-Charles Ouest<br>Longueuil<br>Dossier: 404-657                                                | Changement de capacité de 2 Bars sur terrasse                                            | 327, rue St-Charles Ouest<br>Longueuil |
| LES ENTREPRISES ANTOINE                                                                                                                              | Permis additionnels 2 Bars Victorin dont 1 sur ter.                                      | 7475, Marie<br>Montréal                |

|                                                                                                                                                      |                                                                                      |                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| PALLADI INC.<br>Antoine Maison du Steak<br>7475, Marie Victorin<br>Brossier<br>Dossier: 478-909                                                      | rasse et aux abords d'une piscine                                                    |                                       |
| 2853-3396 QUEBEC INC.<br>Restaurant de la Poissonnerie<br>256 boul. Taschereau La Prairie<br>Dossier: 683-219                                        | Changement de catégorie de Restaurant pour servir à Restaurant pour vendre           | 256 boul. Taschereau La Prairie       |
| NOEL, André<br>Marché des Laurantilles<br>462 boul. des Laurentides Laval                                                                            | 1 Epicerie                                                                           | 462 boul. des Laurentides Laval       |
| Dossier: 905-000<br>2756-6017 QUEBEC INC.<br>Café Robert<br>9597 boul. Maurice-Duplessis<br>Montréal<br>Dossier: 803-965                             | Changement de capacité d'un Bar                                                      | 9597 boul. Maurice-Duplessis Montréal |
| CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI<br>Théâtre d'aujourd'hui<br>1297, Papineau<br>Montréal<br>Dossier: 905-257                                           | 1 Bar dans Théâtre                                                                   | 3900, St-Denis<br>Montréal            |
| OPTIMA SIDCO INC.<br>Les Délices du Trianon<br>1620 A, Sherbrooke Ouest<br>Montréal<br>Dossier: 905-307                                              | 1 Restaurant pour vendre 1 Bar sur terrasse                                          | 1620 A, Sherbrooke Ouest Montréal     |
| BRASSERIE PIERRE ET PHILIPPE INC.<br>Bar des Vieux Barils<br>6000 boul. Arthur-Sauvé<br>Laval<br>Dossier: 343-145                                    | Changement de catégorie de Taverne à Bar                                             | 6000 boul. Arthur-Sauvé Laval         |
| Commonwealth Hospitality Ltd.<br>Holiday Inn<br>Montréal Centre-Ville, Jardin Simonde<br>6701, Dixon Road<br>Etobicoke (Ontario)<br>Dossier: 905-414 | 1 Bar avec service aux chambres 1 Bar spectacles 1 Restaurant vendre avec spectacles | 99, ave Viger Ouest Montréal          |
| 2760-2317 QUEBEC INC.<br>Sheewaz<br>3523-A boul. St-Laurent<br>Montréal<br>Dossier: 803-569                                                          | Changement de capacité d'un Bar et 1 Bar terrasse additionnel                        | 3523-A, boul. St-Laurent Montréal     |
| PETIT, Linda Gale<br>Bar Kaola<br>4543, ave du Parc<br>Montréal<br>Dossier: 216-887                                                                  | 1 Bar danse                                                                          | 4543, ave du Parc Montréal            |
| 2173-7754 QUEBEC INC.<br>Vincent Sout<br>Marins<br>6295 boul. Léger<br>Montréal-Nord<br>Dossier: 223-362                                             | 1 Bar terrasse additionnel                                                           | 6295 boul. Léger Montréal-Nord        |
| BAR LILITH INC.<br>Bar Lilith<br>3882, St-Denis<br>Montréal<br>Dossier: 198-192                                                                      | 1 Bar terrasse additionnel                                                           | 3882, St-Denis Montréal               |
| TROTIER, Guy<br>Dépanneur R.D.V.<br>4810 rue Brébeuf<br>Montréal<br>Dossier: 196-063                                                                 | 1 Epicerie                                                                           | 5750 Pierre de Coubertin Montréal     |
| DI VITO, Michele<br>Restaurant Da Ernesto<br>3789 Villieray<br>Montréal<br>Dossier: 650-903                                                          | 1 Restaurant pour vendre                                                             | 3789, Villieray Montréal              |
| 2708230 CANADA INC.<br>La Belle Province<br>Boeuf Fumé<br>10419, Gouin<br>Ouest<br>Roxboro<br>Dossier: 906-297                                       | 1 Restaurant pour vendre                                                             | 10419, Gouin Ouest Roxboro            |
| LABELLE, Serge<br>Le Cuis-Tôt Enr.<br>12295, Guertin<br>Dossier: 760-470                                                                             | 1 Restaurant pour vendre                                                             | 11424, De la Gauchetière Est Montréal |

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Chevrette. Sur 41 projets de loi publics adoptés depuis le mois de mars, sept tout au plus méritent une certain intérêt, soutient le député. L'adoption du projet de loi 120 sur la réforme de la santé a été reportée en août, à la suite d'un recul du gouvernement devant la pression des médecins. Le projet de loi 150 est « un bluff ». Le projet de loi 145 de M. Claude Ryan sur les finances municipales est « une horreur », le fruit d'une « attitude arrogante et méprisante du gouvernement envers les élus municipaux ».

Pour le reste, seuls les projets de loi adoptés sans aucune controverse sur le rapatriement de certains pouvoirs en matière d'immigration (123), sur la dépollution industrielle (143), sur le cinéma (117), sur le courtage immobilier (153) et sur le gel des salaires (149), peuvent « être considérés comme étant d'une relative importance. Tous les autres sont d'une importance mineure. La plupart sont très courts ».

Sur les autres fronts, le Parti québécois estime que le gouvernement a atteint « un point critique par rapport à la taxation des Québécois », il est en train « par son inaction d'accentuer dangereusement les disparités économiques entre Québécois », de « miner la confiance des citoyens envers leurs institutions par son manque de transparence » (notamment en accordant des prêts secrets à M. Raymond Malenfant).

« Le gouvernement persiste à n'agir que lorsqu'il est absolument obligé de le faire, dit M. Chevrette. Pour le reste, il se croise les doigts en espérant que le temps fasse son oeuvre et que les gens oublient ».

De son côté, le premier ministre a fait un bilan très bref de l'activité législative. Il a essentiellement défendu les décisions de son gouvernement de reporter au 28 août l'adoption de la loi 120 (« Si cela peut permettre un consensus entre les partenaires... »), et de transférer 400 millions de dépenses aux municipalités (« Nous faisons face à une situation très exigeante sur le plan des finances publiques et les choix qui s'offraient étaient très restreints »).

M. Bourassa a répété devant les journalistes qu'il se sentait en meilleure forme que l'an passé à pareille date. Il dit avoir obtenu des résultats encourageants des derniers examens qu'il a subis : un examen clinique général il y a un mois, un examen par un dermatologue il y a deux mois et un examen au scanner il y a trois mois qui n'a décelé aucune trace de tumeur.

Le premier ministre ne prévoit pas quitter le Québec durant l'été. Le cancer de la peau, qui l'a terriblement affecté l'an passé, le force à éviter le soleil. Alors il restera au Québec, et prévoit consulter des documents et des statistiques comme d'ailleurs il aime le faire, dit-il lui-même. M. Parizeau prendra ses vacances à domicile lui aussi. C'est pour lui « un nouveau snobisme » qu'il entend se payer cette année.

◆ Immigrants

et l'adaptation des institutions publiques à la réalité pluriethnique du Québec.

Pour Mme Gagnon-Tremblay, son ministère doit devenir « un instrument de développement économique ». Il faut « maximiser l'impact économique de l'immigration ». C'est l'immigration rentable. Le plan d'action prévoit plusieurs mesures pour faciliter l'intégration économique des immigrants, en particulier pour faciliter ici la reconnaissance des titres professionnels acquis à l'étranger.

En collaboration avec l'Office des professions du Québec, les corporations professionnelles s'ouvriront aux nouveaux arrivants, promet Mme Gagnon-Tremblay. Elles établiront des normes d'équivalence de formation pour les personnes ne détenant pas le diplôme exigé dans leur champ de compétence, de même que des normes d'équivalence quant aux conditions supplémentaires exigées pour l'exercice de la profession. Elles introduiront également un mécanisme de révision, avec droit de se faire entendre, pour les cas où les

immigrants se verraient refuser une équivalence de diplôme ou de formation.

Dans certaines professions, il y a pénurie, dit la ministre. On manque d'ingénieurs qualifiés en aéronautique, ou dans d'autres domaines. « Si nous nous efforçons de sélectionner à l'étranger des candidats scolarisés il faut logiquement faciliter la réalisation de tout ce potentiel au Québec », dit-elle.

La ministre annonce également la réduction des délais pour la sélection des candidats qui répondent aux besoins prioritaires des employeurs, afin d'offrir « aux entreprises une source valable lorsque celles-ci sont incapables de trouver une compétence donnée sur le marché local ». Il n'est pas vrai, dit-elle, que ces immigrants viennent voler des jobs. Souvent ils occupent des emplois dans des secteurs où il y a pénurie. Souvent, ils en créent.

Au chapitre de l'intégration économique, le plan d'action promet par ailleurs l'ouverture de bureaux d'accueil à Dorval et Mirabel; la création de réseaux d'échange entre des immigrants entrepreneurs ou investisseurs et des gens d'affaires québécois; de même que l'ouverture d'un nouveau programme de subventions (500 000 \$ l'an prochain) aux organismes communautaires, notamment pour mettre en place des clubs de placement pour les nouveaux arrivants dans le but de les aider à se chercher un emploi.

Sans laisser tomber l'objectif de favoriser l'établissement d'immigrants en région, le plan d'action reconnaît le rôle particulier de Montréal dans l'intégration des immigrants. Les mesures inscrites s'appliquent principalement en milieu scolaire. On ajoutera des enseignants-ressources dans les écoles publiques de langue française à forte concentration ethnique et un programme de jumelage et d'échange entre ces écoles et des écoles à forte présence francophone sera créé.

Le plan d'action est muet sur la possibilité d'utiliser une méthode que l'on appelle « le busing » et qui consiste à transporter par autobus des élèves de différents groupes ethniques habitant un quartier donné pour les répartir dans différentes écoles afin d'éviter, comme c'est le cas à l'école Saint-Luc à Montréal, une trop grande concentration d'élèves allophones.

Le phénomène de la violence interethnique qui émerge dans la métropole, surtout au sein de groupes d'adolescents, ne trouve pas non plus de solution dans le plan d'action de Mme Gagnon-Tremblay, qui propose au plus la mise sur pied d'un comité interministériel pour étudier la question.

L'établissement des immigrants en région demeure un objectif souhaitable, mais sa réalisation ne sera possible qu'à long terme, dit Mme Gagnon-Tremblay. Pour les trois années à venir, le plan d'action prévoit la mise en oeuvre de projets-pilotes, le soutien à l'établissement d'investisseurs agricoles et divers travaux de recherche.

La francisation des immigrants trouve bien sûr une place importante au plan d'action. On organisera des campagnes de valorisation de la langue française dans les écoles, on doublera le nombre de cours de français à plein temps aux adultes et on prévoit mettre en oeuvre des projets-pilotes de francisation dans les pays d'origine, auprès des parents, des gens d'affaires et en milieu de travail.

S'il met l'accent sur l'aspect économique de l'immigration, le plan d'action souscrit également aux principes concordant avec la tradition humanitaire du Québec. Notamment, l'importance de la famille, qui « nous enjoint de favoriser la réunification familiale et l'adoption internationale », ainsi que la solidarité internationale « qui nous engage à accueillir les personnes en situation de détresse », on parle ici des réfugiés.

Le plan d'action contient un nombre infini d'études, d'analyses sur différents phénomènes (l'impact de la diversité religieuse dans les écoles, les habitudes de consommation des immigrants, l'enseignement de l'his-

toire nationale dans les écoles à forte diversité ethnique...); diverses campagnes de sensibilisation des personnels des organismes publics, notamment les policiers de la Sûreté du Québec, aux réalités culturelles et aux relations interculturelles; divers programmes d'adaptation des institutions publiques à ces réalités; la promesse de favoriser l'embauche et l'accès à l'égalité pour les immigrants dans la fonction publique, la police, les hôpitaux ou les écoles, etc.

Plusieurs mesures visent, enfin, la promotion « d'attitudes favorables » à l'immigration et à la diversité ethnique, raciale et culturelle, dont un plan de sensibilisation à « l'apport des communautés » et une campagne de « promotion d'une image positive des minorités visibles ».

Le plan d'action fait suite à l'énoncé de politique *Au Québec pour bâtir ensemble*, publié l'automne dernier. Il est fondé sur une philosophie selon laquelle l'immigration au Québec doit répondre à quatre grands défis : le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde et au dynamisme pluriculturel.

◆ Berlin

raient comme le Bundestag. Selon les pointages, une majorité des membres du Bundesrat est de toute manière favorable à Berlin.

Auparavant, pendant près de 11 heures d'un débat-marathon sans précédent, quelque 110 députés étaient montés à la tribune du Bundestag pour plaider avec passion pour la ville de leur choix. Mais au fil des heures, les principaux chefs de file politiques de l'Allemagne se sont prononcés pour Berlin.

Le chancelier Kohl, à qui les partisans de Berlin reprochaient vivement de ne pas s'être assez engagé pour la capitale, a affirmé que sans le combat de Berlin-Ouest pour la liberté, « l'unité allemande n'aurait pas été possible ».

◆ De Havilland

vateur.

« Le secteur aéronautique est d'une importance majeure pour l'économie canadienne et nous souhaiterions un accord qui permette à de Havilland de devenir plus concurrentielle sur le plan international », a-t-il dit dans un communiqué.

Le consortium s'était engagé à investir un milliard \$ dans la compagnie de Havilland, à la condition cependant que les gouvernements fédéral et ontarien y injectent une moitié de ce montant en subventions et autres mesures de soutien.

Craignant que ce rachat ne se traduise par des suppressions d'emplois, le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, qui représente les travailleurs de l'avionnerie, aux prises avec des difficultés financières, a soutenu que les compagnies européennes souhaitaient seulement éliminer un concurrent et faire de De Havilland une simple usine de montage.

Le premier ministre ontarien Bob Rae a lui aussi demandé à Ottawa d'écarter la proposition du consortium, à moins qu'on ne lui trouve un partenaire canadien susceptible de protéger les intérêts des 5000 employés de l'avionnerie.

Mais le projet a également rencontré des écueils en Europe, où la Communauté européenne a entamé une enquête anti-trust sur la prise de contrôle de De Havilland.

Les firmes Aérospatiale (France) et Alenia (Italie) sont déjà présentes sur le marché des appareils de transport régionaux par leur filiale ATR, laquelle fabrique des appareils comptant jusqu'à 70 places, qui concurrencent le Dash 8 pour le transport régional.

Une évaluation du dossier, émise par Investissement Canada, l'agence fédérale de surveillance des investissements étrangers, notait que les Français et les Italiens fourniraient à De Havilland des alliés internationaux et un solide appui financier. Mais l'agence soulignait qu'il pourrait être dangereux de laisser le contrôle du marché des appareils con-

currents Dash et ATR entre les mains d'une seule compagnie.

La technologie de De Havilland en matière d'avions à décollage et atterrissage courts (ADAC) est reconnue mondiale.

Investissement Canada, qui fait une promotion vigoureuse des investissements étrangers, peut empêcher les prises de contrôle qui ne sont pas jugées « profitables au Canada ».

◆ Soligaz

Mme Godin estime que l'ensemble des démarches entreprises par le gouvernement, que ce soit la nouvelle expertise du dossier ou la délégation à l'étranger, n'est pas illégale et ne cherche pas à contourner l'autorité du BAPE. Le gouvernement, dit-elle, a le droit « d'alimenter sa réflexion en trouvant réponse aux questions soulevées par le BAPE ».

« Après tout, qui vous dit qu'on ne retournera pas devant le BAPE ? », dit-elle énigmatique.

La Loi de l'environnement prévoit un processus d'évaluation et de décision transparent et impératif pour le gouvernement. Il doit remettre le dossier à une commission indépendante qui gère l'information à la place du promoteur pour assurer un droit d'accès total au public à l'ensemble du dossier avant qu'il ne se prononce. Après la remise du rapport, le ministre de l'Environnement mène en principe le jeu. C'est lui qui rédige le décret qui contient ses recommandations au cabinet. Aucun appel ou réexamen du rapport de la commission n'est prévu. Les juristes disent que toute information ou expertise additionnelle doit revenir devant la commission pour appréciation. Et non l'inverse.

Au cabinet de M. Paradis, on se bornait à dire qu'on n'avait pas été consulté sur la pertinence de créer une « délégation d'intervenants », ni sur son mandat, ni sur sa composition.

Hier, la Presse canadienne rapportait que le ministre de l'Environnement annonçait qu'il souhaitait obtenir l'avis d'experts sur les risques identifiés par le rapport du BAPE. Les constatations du BAPE s'appuyaient sur une analyse de risques effectuée par la firme Lavalin pour un projet similaire de Soquip, un des partenaires de Soligaz.

Selon Mme Sylvie Marier, l'attachée de presse de M. Paradis, dont les propos étaient rapportés hier par la PC, « il importe de vérifier si les risques pour la population et l'environnement ont été correctement évalués par le BAPE ».

LE DEVOIR a appris que les trois experts responsables de cette réévaluation sont MM. Bernard Coupal, de la firme Biocapital, Bertrand de Frondeville, un ingénieur français spécialisé en entreposage et en transport de gaz, et James Lewis, un Américain spécialisé dans les analyses de risques.

Le cabinet de la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, a participé très activement au cours des derniers jours à la recherche de ces experts. Selon les sources du DEVOIR, dans ce dossier, certaines sociétés importantes auraient refusé de réévaluer l'expertise du BAPE en raison de son sérieux. C'est d'ailleurs du cabinet de Mme Bacon que viendrait l'idée de constituer la « délégation d'intervenants » dont le budget de voyage n'est pas connu.

Des groupes environnementaux se sont opposés récemment à ce que Québec comble à ses frais l'étude d'impacts de Soligaz. En janvier dernier, le cabinet provincial, conscient des lacunes dénoncées de l'étude d'impacts de Soligaz, acceptait pour la première fois dans l'histoire du BAPE de prolonger de quatre mois le mandat d'une commission du BAPE pour que le promoteur finisse par déposer les informations exigées par la commission. Ottawa, qui participait à cette commission conjointe, partageait le même verdict et acceptait un prolongement de mandat pour la même raison.

\$5,000,000

(Approximatif)

TIRAGE



SAMEDI

Ca change pas le monde. Sauf que...



# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 21 juin 1991

## L'économie canadienne a atteint le fond du baril recessionniste

Clyde Graham

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Des consommateurs agacés par la TPS, inquiétés par les nombreuses mises à pied et la guerre du Golfe, voilà des facteurs qui ont poussé l'économie au creux de la récession durant le premier trimestre de 1991, a rapporté hier Statistique Canada.

Au cours du pire trimestre de la récession ayant débuté en avril 1990, l'économie s'est en effet contractée à un taux annuel de 4,6 %.

« Ce fut un trimestre terrible, ce que nous avions déjà constaté d'ailleurs », a dit Peter Drake, écono-

miste principal à la Banque Toronto-Dominion. « Les consommateurs n'étaient tout simplement pas là pour acheter. »

Selon Statistique Canada, ce fut le quatrième trimestre de la récession et probablement le pire.

M. Drake a ajouté que déjà le deuxième trimestre de l'année courante semblait être beaucoup mieux et qu'il était bien possible que la croissance économique ait repris après quatre années de ralentissement.

Malgré ces chiffres inquiétants publiés hier, la plupart des économistes prévoient une reprise, peut-être déjà entamée.

Les dépenses des consommateurs ont chuté considérablement en jan-

vier, février et mars et l'agence fédérale jette surtout le blâme sur la taxe de 7 % sur les produits et les services entrée en vigueur le premier de l'an.

« Une des principales causes de ce fléchissement a été la perte du revenu réel survenue avec la mise en place de la TPS », a souligné l'agence.

Mais la guerre du Golfe et la crainte de perdre son emploi a aussi réduit la confiance du consommateur.

Statistique Canada a aussi annoncé hier que, durant le premier trimestre, le déficit de la balance commerciale du Canada était demeuré inchangé, à 5,4 milliards \$, compara-

tivement à son niveau des trois derniers mois de 1990.

La balance commerciale fait le compte des échanges de toutes sortes de biens, y compris des voyages ainsi que des intérêts et des dividendes versés aux étrangers.

George Saba, économiste en chef du Montreal Trust, a souligné que le ralentissement de 4,6 % de l'économie n'était pas aussi grave qu'il avait craint précédemment, en se basant sur les chiffres mensuels publiés en janvier, en février et en mars.

« Il s'agit du pire trimestre de la récession. Et le pire est maintenant chose du passé », a noté M. Saba. Il s'attend toujours à ce que les

chiffres démontrent que l'économie s'est encore contractée durant le deuxième trimestre, soit en avril, mai et juin.

Pourtant, un petit nombre d'économistes ont déjà déclaré que la récession était terminée.

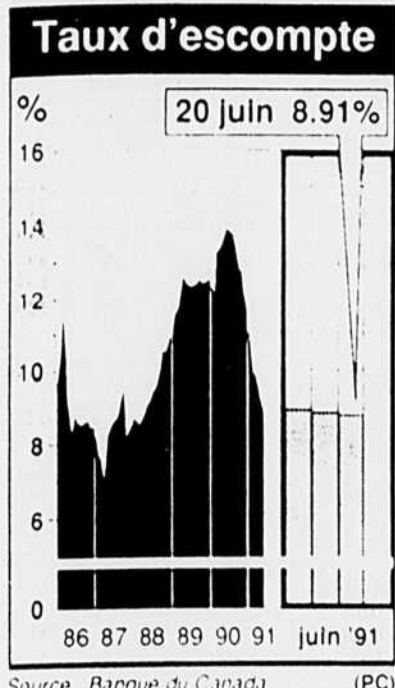
Statistique Canada et le ministre des Finances Don Mazankowski sont plus prudents et annoncent plutôt une reprise plus tard cette année.

Statistique Canada a fait savoir que la valeur des biens et des services produits par l'économie — le produit domestique brut — avait chuté à 554,6 milliards \$ durant le premier trimestre selon des chiffres ajustés pour tenir compte de l'inflation.

C'est une régression de 1,2 % au regard de la valeur de 561,3 milliards \$ atteinte durant le quatrième trimestre de 1990. A ce rythme étalé sur un an, l'économie se contracterait de 4,6 %.

Malgré la diminution des dépenses des consommateurs qui a porté un coup dur aux commerces et aux centres commerciaux, Statistique Canada a rapporté que les dépenses d'investissement dans des usines et de l'équipement ont progressé de façon marginale.

Cette situation est également attribuée à l'arrivée de la TPS, qui accorde aux entreprises des crédits fiscaux pour ce genre d'investissements.



## Mince baisse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a retranché hier un mince 0,01 de point de pourcentage du taux d'escompte qui est passé de 8,92 à 8,91 %.

Cet important taux régressait ainsi pour une douzième semaine consécutive.

Ce recul, jugeaient les observateurs, ne devrait avoir aucune répercussion sur les autres taux d'intérêt exigés par les banques.

Le taux d'escompte se trouve à son plus bas niveau depuis avril 1988.

De leur côté, les économistes soulignaient que les taux d'intérêt ne pouvaient guère fléchir d'un cran de plus, dans le contexte d'une économie qui semble vouloir se tirer de la récession.

Au cours des 12 derniers mois, le taux d'escompte a atteint son niveau le plus élevé — 13,80 % — le 20 juin 1990.

La Banque du Canada établit le taux d'escompte toutes les semaines — le jeudi — à un quart de point de pourcentage au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à échéance de 90 jours. La banque offre ses obligations aux institutions financières du pays, au cours d'une vente à l'encan.

## Spar décroche deux importants contrats

Jocelyn Coulon

envoyé spécial

PARIS — Spar Aérospatiale vient de décrocher au Salon aérospatial de Bourget, deux importants contrats de fabrication d'antennes d'une valeur de plus de 43 millions \$. C'est l'usine de Sainte-Anne-de-Bellevue, en banlieue de Montréal, qui construira les produits.

Le premier contrat, d'une valeur de 30 millions \$, a été octroyé par la Compagnie Générale Électrique des États-Unis et porte sur la fabrication du système d'antenne à gain élevé destiné au premier satellite d'observation de la Terre (EOS-A) de la NASA. Le programme EOS fait partie de la Mission planète Terre, un élément de la contribution de la NASA à la politique de changement global mise sur pied par l'administration Bush. EOS-A est une composante majeure de la Mission planète Terre, un programme d'une durée de quinze ans qui prévoit actuellement la fabrication de trois satellites.

L'antenne à gain élevé transmettra les données de la plate-forme de l'EOS vers le système de satellite de poursuite et de retransmission de données de la NASA. La livraison finale du matériel de l'antenne est prévue pour 1996 et le lancement de l'EOS-A est fixé à 1998.

Selon un porte-parole de Spar Aérospatiale, ce contrat pourrait ne pas être le premier puisque les Américains prévoient construire trois satellites et peut-être lancer plusieurs autres phases à ce programme. Spar est donc bien placée pour obtenir la fabrication des autres systèmes d'antenne à gain élevé pour les deux prochains satellites.

L'autre contrat a été accordé par Matra Espace, de France, pour la

conception et la fabrication de trois systèmes d'antennes évalués à 13 millions \$ et qui seront installés sur les satellites espagnols Hispasat, destinés aux services de télécommunications et de télévision radiodiffusée en direct. Spar s'occupera de la conception électrique et mécanique, de la fabrication et des essais de trois types d'antennes et de leur structure de soutien.

Les satellites Hispasat, dont le premier sera lancé à l'été de 1992, fourniront des services fixes de communications par satellite à l'Espagne ainsi qu'à une grande partie de l'Europe. Enfin, Spar Aérospatiale, qui a construit les deux satellites ANIK-E un et deux, prévoit toujours que le satellite numéro un sera lancé en septembre comme prévu.

Au début d'avril, la fusée Ariane avait lancé le ANIK-E deux de la base de Kourou, en Guyanne. Toutefois le fonctionnement du satellite connaît quelques problèmes. L'antenne de réception et de diffusion ne s'est toujours pas déployée. On s'attend à ce que Télésat Canada, client du satellite, autorise certaines manœuvres cette semaine pour permettre le déploiement du satellite.

Les deux satellites ANIK-E assureront les télécommunications domestiques du pays pour les prochaines années. Le numéro deux est spécialement réservé aux câblodistributeurs.

**DROGUES... PAS BESOIN!**

Santé et Services sociaux Québec

## Le ministre Bourbeau hausse le salaire minimum de 4,7% à 5,55\$

Louise Harel déplore le recul par rapport à l'inflation

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — À compter du 1er octobre prochain, le salaire minimum passera de 5,30 \$ à 5,55 \$ l'heure, soit une hausse de 4,7 %.

C'est le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, André Bourbeau, qui a annoncé hier cette augmentation, la sixième en autant d'années.

« Avec cet ajustement, a-t-il indiqué, le taux du salaire minimum aura augmenté de 38,8 % au Québec depuis 1986 tandis que l'indice des prix à la consommation a été majoré de 30,5 % ».

Le ministre a aussi haussé le taux du salaire minimum pour les personnes qui reçoivent généralement des pourboires. Il sera porté de 4,58 \$ à 4,83 \$ l'heure.

Il a aussi fait passer de 202 \$ à 215 \$ par semaine la rémunération minimale applicable aux domestiques qui résident chez leur employeur.

« Le gouvernement veut que les quelque 163 000 personnes qui travaillent au salaire minimum, a expliqué le ministre, participent elles aussi à la progression des salaires prévues l'an prochain tout en préservant les impératifs d'incitation au travail qui se situent au cœur de sa politique de sécurité du revenu. »

Pour la porte-parole de l'Opposition officielle, Mme Louise Harel, le ministre a malheureusement laissé tomber la formule habituelle qui consistait à ajuster la hausse du salaire minimum à l'indice des prix à la consommation et sur la révision périodique et simultanée des taux avec l'Ontario.

Mme Harel a soutenu qu'en s'en tenant à l'ancienne formule, les petits salariés auraient été davantage favorisés.

« Rien de quoi les rendre riches, a-t-elle dit, mais une augmentation juste suffisante pour leur permettre de suivre le coût de la vie. »

« Depuis le début de l'année au Québec, a-t-elle poursuivi, le taux d'inflation se tient autour de 8 %.

Après avoir appauvri les plus démunis en n'indexant pas les barèmes d'aide sociale, ou en ne les indexant que de 4,7 %, le gouvernement prétend maintenant se servir de ce malheureux précédent pour imposer le même régime aux petits salariés. »

Mme Harel a indiqué que pour être juste et « pour protéger le pouvoir d'achat » des petits salariés, la hausse du salaire minimum aurait dû être de 7 % soit 5,70 \$ l'heure. Déjà le salaire minimum en Ontario est de 6 \$ l'heure.

Le ministre Bourbeau a également annoncé des modifications au Programme d'aide aux parents et

aux familles pour leurs revenus de travail (APPORT).

Ce programme qui existe depuis quelques années permet de compléter le revenu de travail par une prestation de manière à ce qu'il soit toujours plus rentable de demeurer en emploi plutôt que de retirer des prestations de la sécurité du revenu.

Mme Harel n'a pas été vraiment impressionnée par cette nouvelle. « La lutte à la pauvreté réclamée avec chiffres à l'appui par le Conseil des affaires sociales du Québec, a-t-elle souligné, exige une toute autre stratégie de solidarité économique et sociale que celle qui nous est proposée. »

## La position de la Chambre de Montréal sur Unitel choque le Canadien Pacifique

Michel Van de Walle

de la Presse Canadienne

SONDAGE en main, le Canadien Pacifique et sa filiale Unitel ont prétendu hier que la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain ne représentait pas la position de ses membres lorsqu'elle a défendu devant le CRTC le monopole de Bell Canada dans le domaine des appels interurbains.

« La position de la présidente de la Chambre, Nycol Pageau-Goyette, nous a choqués, a dit le vice-président à la planification au CP, Normand Wale. Il est étrange qu'elle défende un monopole alors que cette position ne correspond pas à celle du milieu des affaires. »

Pour soutenir ses prétentions, le CP a fait mener un sondage d'opinion par la firme Créatec + auprès des entreprises membres de la Chambre de commerce de Montréal. Il a été réalisé auprès des dirigeants de 400 sociétés entre le 29 mai et le 5 juin. La marge d'erreur est de plus ou moins 4 % 19 fois sur 20. La Chambre de Montréal regroupe environ 8000 membres.

Le sondage montre entre autres qu'une majorité des membres de la Chambre de commerce de Montréal est personnellement favorable à la concurrence dans le marché de l'interurbain, soit 70 % des répondants, contre une minorité, soit 29 %, qui sont partisans du monopole.

En mars dernier, devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'était prononcée en faveur du maintien du monopole de Bell Canada dans le domaine des interurbains, monopole contesté par Unitel qui a requis des autorités réglementaires le droit d'offrir un service concurrent. La présidente, Mme Pageau-Goyette, avait fait alors valoir qu'il « serait ridicule de démanteler ce secteur de haute technologie dans lequel nous excellons, alors que nous devrions le renforcer afin qu'il puisse faire face à la concurrence internationale ».

Appelée à réagir au sondage de CP-Unitel, Mme Pageau-Goyette s'est dite « peinée » que le groupe concurrent utilise de telles méthodes pour contester l'argumentation de la Chambre de commerce de Montréal. Elle souligne que la position défendue n'était pas un point de vue personnel mais celui du conseil d'administration de la Chambre. La direc-

tion de la Chambre a rencontré les deux prétendants, Bell Canada et Unitel, avant d'adopter cette position. Elle croit que les administrateurs de la Chambre sont peut-être mieux informés des enjeux du débat que ne le sont généralement les membres et que c'est à la lumière des données obtenues qu'ils ont tranché. « Des gens nous ont félicités pour cette position courageuse », soutient Mme Pageau-Goyette qui précise avoir reçu trois appels de protestation, tous d'entreprises liées de près ou de loin à Unitel.

Unitel est détenue à 60 % par le CP tandis que les 40 % restants du capital-actions appartiennent à la firme Rogers Communication.

Quoi qu'il en soit, le sondage de Créatec + montre d'abord que peu de membres savaient que la Chambre de commerce de Montréal avait pris position. Seulement 26 % des répondants en avait entendu parler, contre 67 % qui ne le savaient pas.

Parmi ceux qui le savaient, 63 %

étaient au courant que la Chambre s'était prononcée contre la concurrence tandis que 26 % croyaient le contraire.

Une minorité de répondants, soit 29 %, a jugé que la position de la Chambre reflétait celle de la majorité des membres, contre 41 % qui croient qu'elle n'était que celle des dirigeants. Enfin, 30 %, n'avaient pas d'opinion sur cette question. Les répondants croient par une forte majorité cependant, 76 %, que les dirigeants de la Chambre pouvaient légitimement prendre position sur le sujet.

Sur le problème controversé des effets de la concurrence dans l'interurbain sur les tarifs locaux, les membres de la Chambre sont nettement divisés, toujours selon ce sondage. En effet, 48 % d'entre eux pensent que la concurrence permettra de diminuer les tarifs interurbains sans augmenter les tarifs locaux, alors que 42 % ne croient pas cette assertion.

## Trump : 2 casinos sur 3

ATLANTIC CITY (AFP) — La commission de contrôle des casinos de l'État du New Jersey a renouvelé la licence de l'homme d'affaires américain Donald Trump pour le fonctionnement de deux casinos, mais a différé sa décision sur le troisième.

Cette commission a autorisé M. Trump à poursuivre ses activités dans les casinos Taj Mahal et Trump

Plaza, estimant que ces deux établissements étaient financièrement stables.

En revanche, la commission a demandé un délai supplémentaire pour examiner les comptes du Trump Castle Casino, en raison du défaut de remboursement par le promoteur immobilier new-yorkais de 41,1 millions \$ US d'emprunts obligataires

## Domtar lance une émission d'actions de 96 millions \$

Serge Truffaut

DOMTAR va effectuer une émission d'actions pour un montant total de 96 millions \$ dans le but de financer ses besoins d'opérations.

Au moment de mettre sous presse, il n'a pas été possible d'obtenir de plus amples précisions sur les objectifs visés par cette émission de 11 millions d'actions de Domtar qui a enregistré une perte nette de 294 millions \$ lors du dernier exercice financier achevé.

Dans un communiqué émis pour signaler le lancement de cette émission au montant somme toute important en cette période de morosité économique, il est spécifié : « En même temps que l'appel public à l'épargne, la Caisse de dépôt et placement du Québec achètera 1,7 million d'actions au prix offert au public de

9 \$ l'action ». Dans Domtar, la Caisse de dépôt détient un bloc d'actions de 20 % environ.

Le consortium financier qui pilotera cette émission sur les marchés sera formé des maisons de courtage en valeurs mobilières Lévesque, Beaubien, Geoffrion et Nesbitt, Thomson.

Sur le plan strictement financier, on se souviendra que lors de sa présentation des résultats de l'exercice 1990, le président et chef de la direction, M. Pierre Desjardins, avait confié qu'il ne fallait pas s'attendre à un retour à la rentabilité avant 1992.

Pour l'année en cours, la direction de cette importante papetière a l'ambition de réduire de 110 millions \$ les frais d'exploitation. Cet objectif s'accompagne de toute une politique de licenciements qui va se traduire notamment par la soustraction de près de 1300 postes au sein du seul personnel d'encadrement et de bureaux.

Au cours du premier trimestre du présent exercice, cette compagnie a enregistré une perte nette de 28 millions \$ comparativement à une perte de 10 millions \$ lors du trimestre correspondant l'an dernier. Au cours de cette période, le chiffre d'affaires de Domtar a été de 450 millions \$, soit une chute marquée de 21 % sur les 573 millions \$ du trimestre correspondant l'an dernier.

### Coup d'oeil boursier

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| Montréal-XXM               | 1865.86<br>- 1.94 |
| TSE-300                    | 3527.34<br>- 2.13 |
| Dow Jones                  | 2953.94<br>- 1.56 |
| Dollar canadien (US Cents) | 87.58<br>+ .08    |
| Or (New York-US\$)         | 368.00<br>- .60   |

(PC)



TRUSTCO GENERAL

### AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est par la présente donné que le Conseil d'administration de TRUSTCO GENERAL DU CANADA INC. a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 juillet 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 juin 1991:

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES, catégorie A, série 1

- dividende trimestriel
- No 17, d'un montant par action calculé en multipliant 25,00 \$ par un taux de dividende équivalent à 1/4 de 70 % de la moyenne du taux préférentiel en vigueur chaque jour au cours de la période des trois (3) mois civils se terminant le 30 juin 1991, sous réserve d'un taux minimum égal à un quart de 8,25 %.

#### ACTIONS ORDINAIRES

- dividende trimestriel
- No 21 de 0,05 \$ par action ordinaire.

Par ordre  
Du Conseil d'administration  
Le secrétaire de la société  
Louise Jolicoeur  
Montréal  
Le 24 avril 1991

**RÉSULTATS**  
loto-québec

**Tirage du 91-06-19**

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

|      |         |                 |
|------|---------|-----------------|
| 6/6  | 0       | 2 311 838,70 \$ |
| 5/6+ | 5       | 138 710,30 \$   |
| 5/6  | 204     | 2 719,80 \$     |
| 4/6  | 11 187  | 95,00 \$        |
| 3/6  | 226 126 | 10,00 \$        |

4 8 30 39 40 45

No complémentaire: 46

VENTES TOTALES: 15 299 861,00\$

**PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00 \$**  
**PROCHAIN TIRAGE: 91-06-22**

**Tirage du 91-06-19**

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

|             |            |
|-------------|------------|
| 8 1 2 9 3 1 | 100 000 \$ |
| 1 2 9 3 1   | 1 000 \$   |
| 2 9 3 1     | 250 \$     |
| 9 3 1       | 50 \$      |
| 3 1         | 10 \$      |
| 1           | 2 \$       |

**Tirage du 91-06-19**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 7  | 8  | 9  | 16 |
| 19 | 20 | 22 | 26 | 27 |
| 28 | 31 | 32 | 33 | 34 |
| 42 | 44 | 58 | 60 | 62 |

Prochain tirage: 91-06-21

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### CARTES D'AFFAIRES



55 St Jacques  
Montréal, Québec  
Canada H2Y 3X2  
Télé: 05 268656  
Fax: (514) 865 7874  
Tél: (514) 987-6242

**Agents de brevets d'invention et de marques de commerce**

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

## LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE

286-1200

### 101 Propriétés à vendre

#### \* AVIS AUX ACHETEURS \*

Recherchons pour vous, maison dans le secteur de votre choix. Nouveau concept de services immobiliers. Visite par vidéo cassette. La solution sans commission.

ACTION VIDEO INC. 948-2010

**A 5 MINUTES DE GRAND BUNGALOW** bien situé, sur terrain 200 x 100, construction 12 ans, parfaite condition. Taxes municipales, 271 \$ Pas d'agent. 65 000 \$ 378-2472

**A BOISBRIAND**, cottage 1988 dans un croissant, 3 ch c, 2 s/bains, piscine creusée, terrain 6500 pi ca, clôture, paysage, syst. d'arrosage auto. A qui la chance? Seulement 159 000 \$! Vendeur motivé SOPHIE DAoust, 625-7001, RE/MAX 2001 Ctr

**AHUNTIC**, magnifique cottage 83 s/det, près rivière, 3 c a, libre, faut voir! 269 500 \$ négocié, pas d'agents, 381-5258, fin de sem 1-294-3289

**AHUNTIC**, près métro H-B, bung s/det 6½ pces, cachet ancien, boiseries, vitraux, nombreuses réparations, bain tourbillon, patio, terr. paysagé, stat. 129 000 \$ nég. 389-5797

**AU PARC ANGUS** rue Juliette, maison 1988, grand terrain, revenu 31 100 \$ Ptx 305 000 \$

Après 19h, 252-7148

**AUBAINE-DIVORCE**, Chomedey, grande maison, style canadien, 6 chambres, 3 salles de bains, présentement libre. Prix plus bas que l'évaluation. FAITES OFFRE sur 337-4777

**BOISBRIAND**, triplex 3 X 5 ½, évaluation municipale 195 000 \$, revenus annuels 20 000 \$. Demande 178 000 \$ Agents d'obtenir, 955-0422

**BORD DE L'EAU**, sur Richelieu, cottage, foyer central, spa room, 329 000 \$ négociable, 1-291-3878 / 1-682-2121

**BORD DU LAC CHAMPLAIN**, Venise en Québec, 662 Ave Venise Ouest, belle maison, 165 000 \$, 443-4996, jour 443-5610, soir

**BOUCHERVILLE**, cottage détaché, secteur recherche, 3 pièces, repeint, foyer, thermopompe, cuisine rénove, terrain de 7200 pi ca, garage, ptx 169 000 \$, nombreux extra. Ptx d'agents, 655-4852

#### BROMONT: maison à vendre

Maison de luxe pour professionnels, abec beau jardin sur r. Champlain. Bungalows Deluxe et terrasses desservent le site Bromont Centre, situés près du golf et centres commerciaux. Disponibles immédiatement. Directement de l'Entrepreneur, 514-539-4444

**CARTIERVILLE** Bungalow rénové, 3 chambres, 2 salles de bains, salle à manger, sous-sol fini. Secteur résidentiel. Prix exceptionnel. 195 000 \$ 956-7628

**CHAMBLY**, 5½ ds triplex récent, armoires et planchers chêne, foyer, patio, garage, 575 651-6204

#### CHOMEDÉY

4 logements, 3 X 5 ½ - 1 X 3 ½, garage, revenu annuel 23 100 \$ Sans agents

Soc: 663-9157

#### CLARK - PRINCE ARTHUR

Duplex, beau jardin, les 2 logements lib. 198 000 \$ demandez M. Paquet 844-8772, 873-7977

**DORVAL** tout pur 2 duplex avec cottage 85 pi de façade - terrain 1000 po ca. Ave Brunet, 150 000 \$ nég. 636-1895

#### LACHINE QUEST

Cottage, 3 chambres, spacieux, s/sol, garage, foyer, tranquille 637-0007

#### LAVAL-SUR-LE-LAC

Reprise de finance, 10 pièces, terrain 18 000 pi ca, prix réduit à 390 000 \$, Serge 627-1198

### 101 Propriétés à vendre

**LACHINE**, duplex 6½, 5½, construction supérieure, résidentiel ou commercial, idéal bureau, garage, 225 000 \$, succession, libre, 694-1737

**LAVAL**, Pont Viau, Split level rénové, près métro et parc, 6 pièces + sous-sol fini, impeccable, 2 s/bains, terrain clôture 6 200 pi ca, 669-1110

#### LAVAL-AUBAINE

Presqu'île, secteur Ferme Ste-Thérèse, Magnifique bungalow de 72 X 36 + garage double, terrain paysagé de 14 000 pi ca, 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, immense foyer, sous-sol, très beau secteur paisible, piscine, tennis et parc communautaire. Possibilité d'occupation immédiate. Seulement 159 000 \$! Bureau: 629-3722, Cellulaire: 946-0669, Résidence: 387-1334

**LONGUEUIL**, Collectivité Nouvelle, cottage 1986, 7 000 pi, 3 chambres, garage, foyer, etc. Occ. imméd., cond. facile, 210 000 \$, 651-6204

#### NOUVEAU-ROSEMONT

Duplex électrique 2 X 5 ½, bachelier, piscine, 219 000 \$, Agents s'abstenir, 254-3987, 637-8750

#### OUTREMONT, TOURNEVILLE

penthouse, vue sur montagne, 3 chambres, 2 places de garage, pas d'agent, 435 000 \$, 270-8696

**OUTREMONT**: Succession. Bas prix pour vente rapide. Cottage détaché, 4 chambres, salle à manger, cheminée, plusieurs stationnements. Faites offre! Dynastie Ctr, 682-1040, Paulette

**P.A.T.**, Bungalow rénové, 3 chambres, grand terrain, bi-énergie, libre, 130 000 \$, 585-6590, 585-8839

**PIERREFORTS**, le bijou de la riv. nord, face à la rivière, 4 chambres, s/bains, s/diner et s/familiale séparées, qualité de construction exceptionnelle. Coût de chauffage 1000\$/année, 189 000 \$, Mc Kinnon Canada ctr, 624-2233

**ST-BRUNO**, secteur recherche, magnifique cottage, 10 pièces, 4 chambres, bibliothèque, piscine creusée, garage double, 199 000 \$, Agents s'abstenir, 461-0274

#### STE-ROSE LAVAL

Spacieux bungalow 4 chambres, 2 salles de bains, foyer, piscine, garage, près écoles et parc. A voir absolument, sans agents, 628-4936

#### V.M.R., meilleure section O. s/det. 3

c a, 1 c, 1 s/bains, s/sol fini, cheminée, jardin. Parfait condition, 199 000 \$, libre imm. 733-7338

#### VARENNES

triplex, 3 X 5 ½, 1900' terrain, grand stat. ext., en briques et aluminium. Pas d'agents, 652-5121

### 103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

645 000 \$

A 50 min. du centre-ville, propriété de style traditionnel, 12 pièces, 4 s/bains, 2 foyers, Terrain 3 acres avec étang et piscine. Vue panoramique. Toute offre sérieusement considérée.

#### DENISE DUPRAT FRI

1-534-3635

#### ROYAL LEPAGE COURTIER

**A ST-ALEXANDRE**, cottage ancestral rénové, 8 pièces, foyer, 145 000 \$, 1-346-8295, 728-4204

#### A STE-ADELE

Secteur paisible. Belle propriété, très éclairée, 7½ pièces, foyer, tourbillon, 1-229-6777

#### A WOTTON - EN ESTRIE

Muni domaine avec lac ensemencé de truites. Maison paliers multiples rénové. Voir photo 930-est, rue Mt-Royal, Mt Prop. (819)628-3071

#### AUBAINE - STE-ANNE DES LACS

Chalet suisse, Revenu 10 800 \$ non chauffé. Prix 98 000 \$, Financement avantageux 951-1442

### 103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

**BELOEIL**, vue superbe sur l'eau et montagne, 16 pièces, 2 s/bains, garage double, lieu paisible, 98 500 \$, pas d'agent, 383-6275

**BORD DE L'EAU**, 6964, Chemin du Lac, Pointe du Lac Noir, St-Jean de Matha, Meuble, 4 c.c., 2 terrains, ponton plancher 8 X 16, Johnson 15 v c, 1988, 2 moteurs/gas Salar 377, ensemble patio, qui flottant 88, 105 000 \$ ferme, Pas d'agent, 323-4186 - 1-886-2931

**BORD DU GRAND LAC LONG**, Lanthier, 7 mi. de Ste-Agathe, belle maison 180 000 \$ - terrain prêt à construire, 110 000 pi ca, 230 pi, la-cade sur l'eau 1 25\$/pi ca, 819-3286 ou 514-397-0562

**BORD DU LAC MEGANTIC**, Jolie maison canadienne, 1985, planchers bois franc, garage, partie du s/sol louée 380\$/s à l'année, belle plage, panorama unique, (819) 583-4227

**BORD DU LAC à St-Mathieu du Parc (Mauricie)**, Grande maison sur terrain boisé et paisible, (418) 683-3203, (418) 523-9599

**CANTON STUKELY-SUD**, maison 40 x 30, magnifique vue sur le Mont Orford, piscine creusée, Lac Nicole message: 1-514-297-4053

#### CANTONS DE L'EST

Près de Magog, Site enchanteur. Domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Ménage pour chevaux, écurie, équipement inclus. Remise à voitures. Maison de style, piscine int., garage double, (819)957-0945 ou (819)976-5842

**CANTONS DE L'EST**, Lac Montjoie, bord de l'eau, Grande maison, sur magnifique terrain boisé et paysagé, très privé, 5 min. de Orford, 335 000 \$, (819)946-4489

**DOMAINE PANORAMIQUE**, 19 acres, 50 milles de Mtl, bêtises, meubles, équipements, petit lac, jardin, pas d'agents, 165 000 \$, 1-883-1521

**DUNHAM**, domaine 49 acres, maison brune, 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 s/bains, 3 foyers, 14 pièces, garage, piscine creusée, chauffée, ruisseau, belle vue, 255 000 \$, (514) 295-2600

#### GRANBY Triplex, Revenu, 16 140 \$

Taxes: 475.45 \$ Ptx: 118 840 \$ Cause: transfert (514)637-5686

#### ILE D'ORLEANS: Maison de ferme en

pièce, 1725, 400 p, pin int., tout bardeau, 5 c.c., terrain 140 000 p.c. aménagement des périodes anglaise et française, grange, poulailler, atelier, arrières fruitiers, panorama, Mt. Ste-Anne, Cap Tourmente. Maison reproduite dans magazines canadiens, américains, (418) 647-1973, (418) 829-2410

**LAC AYLWELL**, cottage californien exclusif, toit cathédrale, 4 chambres, 3 s/bains, cuisine moderne, garage, chambre - remise, 250 pi, sur lac à 600 pi, 275 000 \$, 418-449-3012

**LAC MEGANTIC**, maison victorienne, bord du lac, bed & breakfast inclus. Bons revenus, vendeuse meublée 225 000 \$, Tel. 819-833-3515

#### LAC MEMPHREMAGOG

occasion rêvée, bord de l'eau, en copropriété 200 X 500 pi., tennis et plage, évaluation 208 000 \$, ptx 180 000 \$, somptueuse résidence, terrain 65 000 pi ca, 1-819-843-4191

**MARIVILLE**, dans les arbres, maison bavarde, terrain de 65 000 pi ca, à 25 min. de Mtl. Après 19h, 514-460-4242

**RAWDON**, site magnifique, 317 000 pi ca, contemporains 10 ans, 8 pièces, 2 foyers, piscine creusée, écurie, pâturage, petite rivière, 250 000 \$, 1-834-2634

### 103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

**SABREVOIS**, 3 belles propriétés à vendre par le propriétaire, secteur tranquille et privé. Info: 514-347-6437

**ST-COLOMBAN**, 20 min. de Mtl, maison neuve, bain tourbillon, grand terrain boisé, lace golf Bonney Brooke. Léger comptant, option location, 99 000 \$, 388-1486

**ST-DONAT**, lac Beauchamp, bords de l'eau, 4 ch, 2 s/bains, terrain 25 000 pi ca, Mtl 324-2530, 819-424-1794

**ST-EUSTACHE**, bungalow pierre/brique, foyer, garage détaché, 3½ au sous-sol, entrée privée, terrain 102 X 85, 110 rue Pesant, 473-1403

**ST-SAUVEUR** Village, Bungalow 34 X 58, terrain 10 400 pi ca, 3 chambres, 2 s/bains, tourbillon, foyer, salle à manger aire ouverte. Piscine. 229 000 \$, 227-1371

#### STE-ADELE

Maison luxueuse, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**SUPER AUBAINE**, Villars de l'Anse à Magog, Villa luxueuse, 4 chambres, 2 s/bains, 189 000 \$. Négociable, vente rapide. 819-847-2722

**SUPERIEUR 68, 28 X 44, 2½ arpent, sous-bois, pierre taillée, piscine. Beaucoup de charme et de caractère, 95 000 \$ (1) 828-2632.**

#### UNIQUE 88 500 \$

Victorienne authentique, cachet original, galerie-perron, tourelles, balcons, baies, canelures et dentelles. Int. spacieux. Bois naturel. Idéal privé, commerce, B & B, résidences pers. âgées. Riv. sud, 50 min. Mtl, V. M. Morin. Remarque ctr: 987-3838, 388-2704

#### VAUDREUIL

bungalow 7 pièces, neuf, salon, salle à manger, cuisine chêne, 3 chambres, 2 salles de bains, bain, billon, grand terrain, pas d'agent, 195 000 \$, 458-7481

### 105 Propriétés à louer

**LAVAL**, STE-ROSE, bord de l'eau, libre, 622-5593

**MERCIER**, 15 rue Laval, maison neuve jachère, à louer ou à vendre, 6508, 454-7270

**OUTREMONT EN HAUT**, belle résidence, 6 chambres, 2 s/bains, grand terrain, 120 000 \$, 323-8135

### 113 Propriétés à revenus à vendre

**LAVAL**, multifamiliale, 16 logements, const. 87. Excellents revenus. Très bonne occasion d'affaires! 681-9772 ou 594-9555

### 117 Copropriétés à louer

**FAUT VENIR**: Lachine, 3½, piscine, sauna, tourbillon, vue sur le fleuve, près du pont Champlain, 75 500 \$, 471-4139, 471-7720

### 118 Copropriétés à vendre

**C.D.N.**, près de M. 5½, 1 c.c., r.-de-ch, 3 c.c., s/bains, 2 étages, 2 foyers, piscine, 120 000 \$, 323-8135

**LAC BROME**, Manoir Inversé. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain, 1 100 pi ca plus terrasse, 2 ch, 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands ramparts, Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir 388-2704.

### 121 Condos à louer

**A VOIR!** 4½ et 5½, bord de l'eau, face à Paton, Chomedey. Construction neuve, stationnement int./ext., ascenseur, piscine, 855, 383-8932

**CENTRE-SUD**, condo neuf 6½, 1er juillet, 5 min. Hdp. N-D, près Radio-Canada, 6008, 388-9604, 442-9705, après 5h

**ILE DES SOEURS**, luxueux condo, 2 c.c., foyer, solarium, stat. int., 1055 \$/mois Du lun au ven. 443-9151

**OUTREMONT** condo rénové, option s/chauf, grand 5½ foyer, 149 500 \$ 279-8254

### 122 Condos à vendre

**A ST-HUBERT**, condo neuf 6½, armoires mélamine, porte-patio, stores inclus, évaluation municipale 58 000 \$, demandons 70 000 \$ demandez Chantal, jour 678-8254, soir 656-9945

#### A ST-LAURENT

Condo de prestige, 2 ch c, 2 s/bains, 2 garages, piscine int., face au parc, entrée en marbre. Faut vendre! Transfert, 199 500 \$ nég. SOPHIE DAoust, 625-7001, RE/MAX 2001 Ctr

**BORD DU LAC BROME**, condo neuf, complètement meublé, accessoires de vaisselle complet, câble télé, foyer, piscine, près centres, ski, golf, tennis, ma, 466-3251

**BROSSARD** Condo 7 pcs, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage. Secteur prestigieux. Réduit à 139 900 \$ pour vente rapide 923-2779 ou 349-3990, R. Cogne

**CENTRE-VILLE DUT VENDRE** Ste-Famille, 1200 p.c., 1986, 2 ch, foyer, parking, électromén. offerts 553-266-3973

**CENTRE-VILLE** Simpson, ensolleillé, lace rivière, 2 ch, 2 s/bains, a/c, ent. rénové + extra, garage, portier, 486-9931/848-8225

**CHOMEDÉY (LE PATON)**, condo 4½ de luxe, terrasse bord de l'eau, piscine, sauna, à vendre (ou à louer), 120 000 \$, (évaluation 145 000 \$) Int 682-8676 ou 565-0361

**CHOMEDÉY**, 4½, 1er étage, murs et portes miroir, foyer, garage, près services, 99 000 \$ négociable, 681-2005

**ILE DES SOEURS**, Verrières II, 7ème étage, vue, 2 chambres, 5½ b/s, air, marbre, miroirs, murs, tapis neuf, faux peint, 5 appareils. Privé, 158 000 \$, 766-3420

#### PARC ST-LAURENT

Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour), 769-4308 (soir) ou (819) 322-7075

**PARC ST-LAURENT**, Condo luxueux, cuisine-serre, micro-ondes, lave-vaiss, poêle/frigo, s/diner, salon, T.V., 2 foyers, 4 chambres, tourbillon, 2 terrasses, aspirateur central, mobilier décor contemporain, juin-juillet-août 45005, Libre: 842-8908 (jour

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## La Yougoslavie à une semaine de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie

**Nicolas Miletitch**  
de l'Agence France-Presse

BELGRADE — À une semaine de la date fixée par les républiques de Slo-  
vénie et de Croatie (nord-ouest) pour  
proclamer leur indépendance, la  
CEE et la CSCE ont multiplié les ap-  
pels au maintien de l'unité de la You-  
goslavie, et la visite aujourd'hui à  
Belgrade du secrétaire d'État amé-  
ricain James Baker devrait donner  
l'occasion à Washington de réitérer  
son attachement à l'intégrité terri-  
toriale du pays.

Les présidents Slobodan Milosevic  
(Serbie), Franjo Tudjman (Croatie)

et Alija Izetbegovic (Bosnie), réunis  
mercredi à Belgrade, n'ont pu par-  
venir à aucun accord sur le modèle  
de la future Yougoslavie, en dépit du  
compromis proposé par la Bosnie et  
la Macédoine, qui concilie les aspi-  
rations fédéralistes de la Serbie et  
confédéralistes de la Croatie et de la  
Slovénie.

Signe de la persistance des pro-  
fonds désaccords qui opposent les di-  
rigeants des républiques yougosla-  
ves, une réunion prévue pour hier de  
la présidence de l'État (la plus haute  
instance fédérale) a été annulée à la  
dernière minute.

La présidence fédérale (ou siègent

un représentant de chacune des six  
républiques et deux provinces auto-  
nomes) est paralysée depuis le 15  
mai après la non-élection du croate  
Stipe Mesic comme chef de l'État, en  
raison de l'opposition de la Serbie.

La Slovénie (moins de deux mil-  
lions d'habitants) et la Croatie (4,3  
millions) ont fixé comme date limite  
le 26 juin pour se proclamer États in-  
dépendants et souverains, tout en  
laissant la porte ouverte à un réa-  
menagement de la communauté you-  
goslave, sous la forme d'une confé-  
dération ou d'une alliance entre  
États souverains.

Dans le cadre de sa future indé-  
pendance financière, la Slovénie a

tenté un coup de force ces derniers  
mois en s'appropriant les recettes  
des droits de douane enregistrés à  
ses frontières avec l'Italie, l'Autriche  
et la Hongrie, privant ainsi les cais-  
ses de l'État de près de 100 millions \$.

Le premier ministre yougoslave  
Ante Markovic a passé hier un ac-  
cord avec la Slovénie pour mettre fin  
à cette pratique.

Les parlements slovène et croate  
doivent prochainement adopter une  
série de lois sur les passeports et la  
citoyenneté, qui risquent de n'avoir  
guère d'avenir, selon les observa-  
teurs, aucun pays étranger n'ayant  
jusqu'à présent fait part de son inten-

tion de reconnaître ces deux républi-  
ques comme des entités indépendan-  
tes.

« La Slovénie et la Croatie ont en-  
core moins de chances que les pays  
baltes de voir reconnaître leur indé-  
pendance, et leur déclaration le 26  
juin a toutes les chances de rester  
formelle », a estimé un diplomate oc-  
cidental à Belgrade.

La situation reste tendue dans les  
régions de Croatie habitées par une  
importante communauté serbe, où  
deux Serbes ont été tués par balles  
mercredi dans des circonstances  
mal déterminées. Explosions et fusil-  
lades continuent de se produire, sur-

tout la nuit, dans ces régions où les  
troubles interethniques ont fait une  
vingtaine de morts au cours des der-  
niers mois.

Le processus d'indépendance de la  
Slovénie et de la Croatie se heurte  
toujours à trois obstacles majeurs,  
selon les observateurs: le refus de la  
Serbie (principale unité de la fédé-  
ration yougoslave) d'assister à la fin  
de la fédération yougoslave, l'ab-  
sence de promesse de reconnais-  
sance diplomatique par l'étranger  
pour les deux futurs États indépen-  
dants et les difficultés financières  
liées à la concrétisation de la sépa-  
ration d'avec le reste du pays.

## Narashima Rao est choisi premier ministre de l'Inde

NEW DELHI, 20 juin (AFP) - M. P.V.  
Narashima Rao, un vieux fidèle de la  
famille Gandhi, a été choisi hier à  
l'unanimité par son Parti du Congrès  
(I) pour devenir le prochain premier  
ministre de l'Inde.

Il a rencontré dans la soirée le pré-  
sident de l'Union indienne M. Ramas-  
wamy Venkataraman, qui devrait  
très prochainement lui demander de  
former un gouvernement à la suite  
de la victoire du parti aux élections  
législatives, a annoncé un porte-  
parole du parti Mme Margaret Alva.

Dès son élection, M. Rao a de-  
mandé « l'aide » de ses compatriotes,  
ce dont « j'aurai le plus besoin » en  
raison des « défis économiques et so-  
ciaux » auxquels l'Inde doit faire  
face, a-t-il dit.

Sa nomination a été bien accueillie  
dans les milieux d'affaires qui l'ont  
interprétée, selon M. S.K. Birla, pré-  
sident de la Fédération des cham-  
bres de commerce et d'industrie,  
comme la première étape d'un « gou-  
vernement stable ».

Son principal rival dans la course  
au pouvoir s'était effacé peu avant  
au nom de « l'unité » du Congrès, afin  
que M. Rao devienne le chef parle-  
mentaire du parti majoritaire à la  
chambre, mettant fin à trois jours de  
tractations éfrénées.

M. Sharad Pawar, l'homme fort de  
l'État du Maharashtra, a annoncé  
hier matin qu'il apporterait son  
« soutien constructif » à M. Rao, 69  
ans (il va avoir 70 ans le 28 juin), et  
appelé les élus du Congrès à en faire  
de même.

Le Congrès vient de gagner 224  
sièges à la chambre basse du par-  
lement, 16 de moins que la majorité  
absolue, mais loin loin devant les au-  
tres partis. On s'attend à ce qu'il né-  
gocie l'appui législatif de formations  
centristes et de gauche.

M. Rao, connu pour sa culture — il  
parle plusieurs langues — son hon-  
nêteté et sa courtoisie, est l'un des  
plus fidèles collaborateurs de la fa-  
mille Gandhi. Moins sujet à contro-  
verse que d'autres leaders du plus  
vieux parti politique indien, il avait  
déjà été élu le 29 mai dernier pour  
succéder à la présidence du Congrès  
à l'ancien premier ministre Rajiv  
Gandhi assassiné durant la cam-  
pagne électorale.

Le président du parti cependant  
ne devient pas forcément chef du  
groupe parlementaire, et son élec-  
tion alors avait été interprétée  
comme une mesure d'attente afin  
que les factions se mettent d'accord  
sur celui qui deviendrait premier mi-  
nistre.

Devenu premier ministre, M. Rao  
aura six mois pour se faire élire  
membre du parlement à l'occasion  
d'une élection partielle. Il avait ré-  
cemment subi une opération cardia-  
que et son état de santé ne lui avait  
pas permis de se lancer dans une  
campagne électorale.

Après son élection à la tête du  
parti, il s'était présenté comme un  
héritier de la ligne politique des  
Nehru-Gandhi, avec la défense des  
moins privilégiés et le développe-  
ment économique.

Hier durant une conférence de  
presse il s'est engagé à appliquer la  
plate-forme électorale du parti du  
Congrès et de Rajiv Gandhi, qu'il  
avait lui-même contribué à rédiger.

Le leader assassiné s'était engagé  
s'il était élu à mettre en oeuvre un  
plan de mille jours pour guider l'Inde  
vers une nouvelle étape de transfor-  
mation politique et économique. Il  
promettait de redonner stabilité au  
pays, de stopper l'inflation en cent  
jours, et de créer dix millions d'em-  
plois par ans.

Considéré comme proche des par-  
tis de gauche, M. Rao est d'avantage  
susceptible que M. Pawar d'obtenir  
l'appui législatif dont il aura besoin  
au parlement. Les partis communis-  
tes ainsi que le Front national, qui in-  
clut le Janata Dal de l'ancien pre-  
mier ministre Vishwanath Pratap  
Singh, ont indiqué qu'ils pourraient  
apporter un appui à un gouverne-  
ment du Congrès.

M. Narashima Rao sera le pre-  
mier Indien du sud à devenir pre-  
mier ministre. Originaire de l'État  
d'Andhra Pradesh où il a commencé  
sa carrière politique après des étu-  
des de droit, il a été ministre des Re-  
lations extérieures puis de l'Intérieur  
dans les gouvernements de Mme In-  
dira Gandhi.

Il a également été chargé des por-  
tefeuilles de la Défense et du Déve-  
loppement des Ressources humaines  
par Rajiv Gandhi, qui le traitait  
comme son plus proche conseiller,  
lui faisant notamment présider les  
conseils de ministres lorsqu'il était  
absent.

En abandonnant sa course au pou-  
voir hier M. Pawar a expliqué qu'il  
était « fermement convaincu que  
seul un Congrès national indien uni  
et démocratique peut répondre aux  
aspirations de la population vers un  
gouvernement fort et stable », et  
faire face aux problèmes actuels de  
l'Inde, en particulier une crise de ses  
paiements internationaux, et la me-  
nace de plusieurs mouvements sé-  
cessionnistes.



Le président-élu de Russie Boris Eltsine a pris un bain de foule au Lincoln Memorial, lors de son séjour à Washington.

## Bush se réjouit de la percée d'Eltsine mais conserve ses liens avec le Kremlin

d'après l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président  
George Bush s'est déclaré hier « ré-  
joui » par l'engagement en faveur de  
la démocratie du président-élu de  
Russie Boris Eltsine, qu'il recevait à  
la Maison-Blanche, tout en souli-  
gnant que les États-Unis continue-  
raient à maintenir de très étroites  
relations avec le Kremlin.

« Nous sommes réjouis et encou-  
ragés par l'engagement du président  
élu Eltsine envers les valeurs dé-  
mocratiques et les principes de la li-  
bre entreprise, et nous sommes dé-  
sireux d'oeuvrer avec lui », a-t-il dé-  
claré aux journalistes dans la rose-  
raie de la Maison-Blanche après un  
bref tête-à-tête avec M. Eltsine.

« Mais dans le même temps les  
États-Unis continueront à maintenir  
les plus proches relations possibles  
avec le gouvernement soviétique de  
M. Gorbatchev », a ajouté M. Bush.

Le président-élu de Russie, M. Bo-  
ris Eltsine, rencontré hier à la  
Maison-Blanche le président George  
Bush pour un entretien historique au  
deuxième jour d'une visite qui a  
montré qu'il est désormais pour les  
Américains un interlocuteur crédi-  
ble.

L'aspect historique de la rencon-  
tre tient à deux faits. D'une part, M.

Eltsine est le premier homme poli-  
tisé d'URSS librement élu au suf-  
frage universel à être reçu à la  
Maison-Blanche. D'autre part, la re-  
contre consacre la nécessité pour le  
gouvernement américain de tenir  
compte de l'émergence des républi-  
ques même si Washington continue à  
tabler surtout sur le pouvoir central,  
c'est-à-dire le président Mikhail Gor-  
batchev.

M. Eltsine a expliqué mercredi  
soir dans un discours qu'il n'y avait  
pas dans son esprit de contradiction  
entre les deux. « Au contraire, a-t-il  
dit, maintenir des relations avec  
l'URSS implique un dialogue à la fois  
avec le gouvernement central et  
avec les républiques ». « Ces contex-  
tes sont complémentaires plutôt que  
concurrentiels », a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État James Baker  
avait reconnu la semaine dernière  
que dans la situation actuelle de  
l'Union soviétique les contacts di-  
rects avec les républiques sont sou-  
haitables, mais il avait aussi souligné  
avec force que l'essentiel des rela-  
tions entre les États-Unis et l'URSS  
passait et continuerait à passer par  
le pouvoir central.

M. Bush pour sa part a affirmé à  
maintes reprises son admiration  
pour M. Gorbatchev qu'il doit voir à  
la mi-juillet à Londres à l'issue du

sommet des sept grands pays indus-  
trialisés et avec qui il doit avoir, pro-  
bablement plus tard, un sommet bi-  
latéral à Moscou. D'ailleurs, la  
Maison-Blanche avait souligné en fé-  
licitant M. Eltsine de sa victoire la  
semaine dernière que celle-ci était  
due aux réformes entreprises par le  
président soviétique.

Même si, comme cela est proba-  
ble, M. Bush affirme à M. Eltsine sa  
préférence pour les relations avec le  
gouvernement central, l'entretien ne  
peut que profiter à l'image interna-  
tionale du président russe qui a fait  
très bonne impression lors des con-  
versations qu'il a eues mercredi au  
Congrès, notent les observateurs.

Sur ce plan, sa visite aux États-Unis  
a incontestablement plus de succès  
que celle qu'il avait effectuée en  
1989, au cours de laquelle il était sur-  
tout apparu comme un populiste un  
peu brouillon et pas très convain-  
cant.

Près des trois quarts des parle-  
mentaires se sont déplacés pour ve-  
nir l'écouter et nombre d'entre eux  
se sont déclarés satisfaits de ses dé-  
clarations, notamment sur les pers-  
pectives de commerce entre la Rus-  
sie et les États-Unis, la réduction du  
budget militaire et son opposition à  
l'aide à Cuba.

## Premier pas de la CSCE pour prévenir les crises

BERLIN (AFP) — Les ministres  
des Affaires étrangères de la CSCE  
ont accompli hier à Berlin un pas im-  
portant dans leurs efforts pour ga-  
rantir la paix en Europe en mettant  
en place un mécanisme d'urgence  
destiné à désamorcer d'éventuelles  
crises sur le vieux continent.

La portée de ce mécanisme, qui  
prévoit des réunions d'urgence d'un  
comité de hauts fonctionnaires de la  
Conférence sur la Sécurité et la Co-  
opération en Europe (CSCE), de-  
meure toutefois pour le moment li-  
mitée en raison de la résistance de  
l'URSS notamment. Moscou ne vou-  
lait pas voir la CSCE intervenir dans  
ses démêlés avec ses républiques et  
en particulier les pays baltes.

« Nous avons fait un grand pas sur  
la voie d'un ordre de paix paneuro-  
péen », a déclaré le chef de la diplo-  
matie allemande Hans-Dietrich  
Genscher, qui présidait cette pre-  
mière réunion du conseil ministériel  
de la CSCE, dont la création avait  
été décidée au sommet de Paris de  
novembre dernier. La CSCE re-  
groupe tous les pays d'Europe, les  
États-Unis et le Canada.

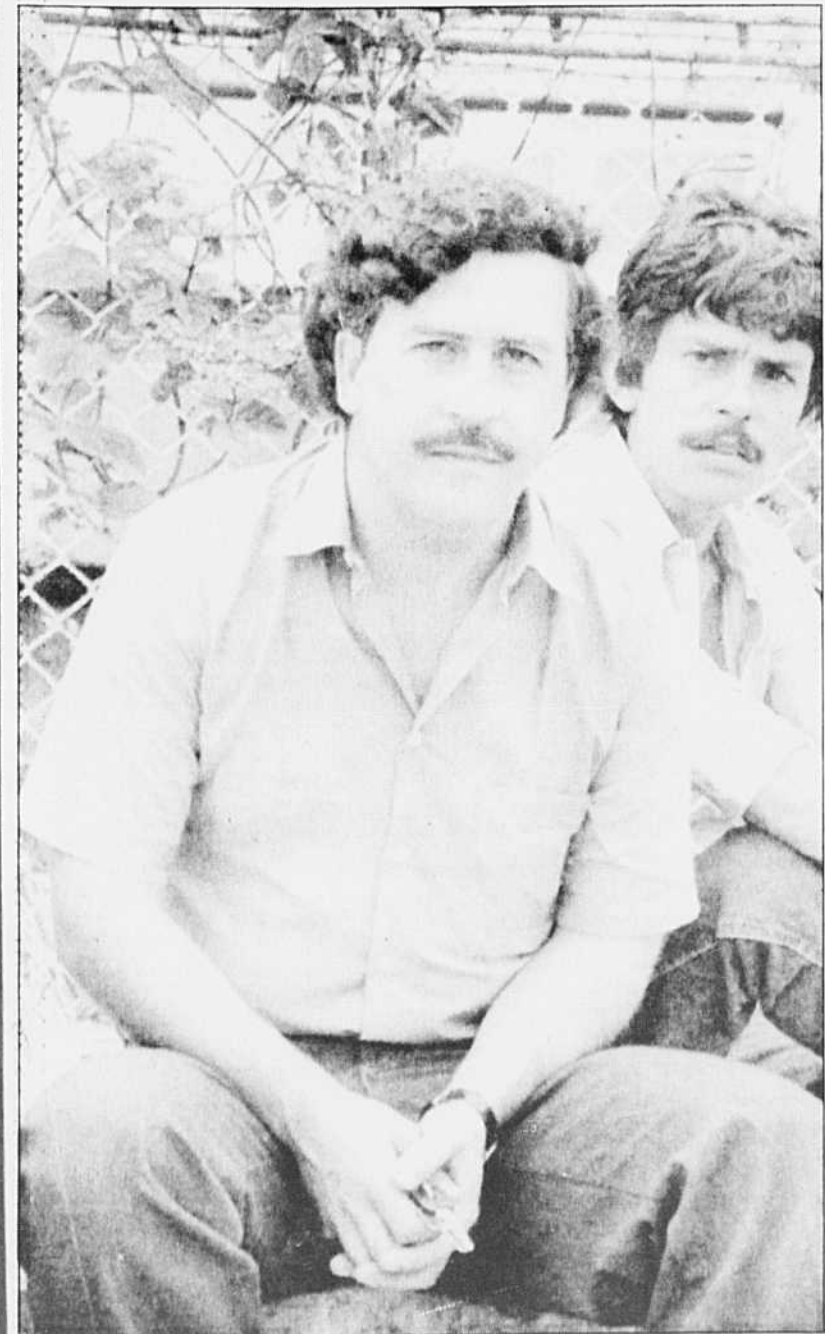
Soulignant que la CSCE « péné-  
trait sur des terres nouvelles », M.  
Genscher a estimé que sa « capacité  
opérationnelle avait été renforcée ».

Le texte adopté par les ministres,  
après de longues tractations, met en  
place un « mécanisme de consulta-  
tion et de coopération en ce qui con-  
cerne les situations d'urgence ».

Dans le cas d'une crise, qui n'a pas  
été définie, le comité des hauts fonc-  
tionnaires, pourra se réunir pour en  
débatte et faire des recommanda-  
tions pour la résoudre si un quorum  
d'au moins 12 membres des 35 pays  
de la CSCE donne son accord. Le co-  
mité pourra éventuellement convo-  
quer une réunion ministérielle.

Cette procédure introduit une brè-  
che dans le principe du consensus,  
qui régit la CSCE et donne à chacun  
de ses membres un droit effectif de  
veto. Aucun État ne pourra en effet  
s'opposer à une réunion d'urgence.

Mais la rupture avec la règle du  
consensus s'arrête là. On y revient en  
effet lorsqu'il s'agira d'appliquer les  
éventuelles recommandations du co-  
mité, ce qui fait que n'importe quel  
pays pourra les bloquer, a indiqué un  
haut responsable allemand. Un pa-  
ragraphe important du texte stipule  
que les procédures mises en place  
« ne modifient pas la règle du con-  
sensus dans d'autres circonstances ».



Pablo Escobar, le milliardaire de la drogue, photographié en 1983 lors d'un amical match de soccer à Medellín.

## Escobar s'en tirerait avec huit ans de prison

Washington critique la Colombie

MEDELLIN (Reuter) — Pablo Es-  
cobar, le chef du cartel de Medellín  
qui s'est livré à la justice colom-  
bienne, a été présenté hier devant  
ses juges pour faire des aveux, dans  
la prison spécialement aménagée  
pour lui à Envigado.

« Les quatre personnes (Escobar  
et trois autres trafiquants) ont com-  
mencé leurs aveux et nous espérons  
qu'ils auront fini bientôt », a dit Mar-  
tha Luz Hurtado, de l'administration  
de la Justice, à une radio de Medel-  
lin.

Selon le journal *El Tiempo*, qui  
cite des avocats, Pablo Escobar, re-  
cherché depuis des années par les  
autorités colombiennes et américai-  
nes, ne restera probablement pas  
plus de huit ans en prison s'il avoue  
tous ses crimes.

Le président colombien César Ga-  
varria avait dit que si Pablo Escobar  
se rendait, il ne serait pas extradé  
vers les États-Unis et bénéficierait  
d'une peine de prison de 30 ans au  
maximum.

Mais s'il confesse tous ses crimes,  
sa peine sera réduite de moitié, et  
même plus en cas de bonne conduite  
en prison.

Les États-Unis, qui voulaient le ju-  
ger, aimeraient qu'il soit emprisonné  
pour une longue période en Colom-  
bie.

Le chef du cartel de Medellín et  
ses trois compagnons ont été exami-  
nés par un médecin, qui les a trou-  
vés en bonne santé, a dit Martha Luz  
Hurtado.

Le ministre colombien de la Jus-  
tice, Jaime Giraldo, a déclaré que la  
reddition de Pablo Escobar était une  
étape très importante dans la poli-  
tique du gouvernement consistant à

offrir un traitement plus souple aux  
trafiquants qui se rendent.

Cette politique a été critiquée aux  
États-Unis comme en Colombie, où  
des journaux estiment que le gouver-  
nement fait trop de concessions aux  
barons de la drogue.

« Tout le monde comprend bien  
que continuer la guerre de la drogue  
n'a plus aucun sens. Le pays doit re-  
trouver la paix et la tranquillité », a  
dit le ministre de la Justice Jaime  
Giraldo.

À Washington, les autorités amé-  
ricaines ont dit hier regretter l'abro-  
gation de l'accord d'extradition qui  
liait la Colombie aux États-Unis et  
ont fait savoir qu'elles suivraient at-  
tentivement le procès et la condam-  
nation de Pablo Escobar.

« Nous considérons l'extradition  
comme un instrument de nos efforts  
bilatéraux contre les trafiquants de  
drogue. Nous regrettons la décision  
de l'assemblée d'interdire les extra-  
ditions et de supprimer ainsi cet in-  
strument », a déclaré Richard Bou-  
cher, porte-parole du département  
d'État américain.

POUR OBTENIR DES  
CANDIDAT(E)S DE  
QUALITÉ UTILISEZ  
LES CARRIÈRES ET  
PROFESSIONS DU

**DEVOIR**  
842-9645

PARCOURS LE MONDE

ÉCOUTEZ

**ciel 98.5**

ET PARTEZ POUR LA

**BELGIQUE**

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT  
TIRAGE LE 28 JUIN 1991

REPLISSEZ ET RETOURNER  
À CIEL C.F. 98.5, LONGUEUIL  
JAN 323

MOTS  
PASSEPORTS

DATE DE  
DIFFUSION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

TELEPHONE

CODE POSTAL

TELEPHONE

**LE DEVOIR**

**inter-car**

**TRANSCAR**

**HOTEL ARCADE**

